

Les types de Teiidés (Reptiles, Sauriens) du Muséum national d'Histoire naturelle Catalogue critique

par Édouard R. BRYGOO

Résumé. — La collection du Muséum de Paris comprend les spécimens-types de quarante et une espèces ou sous-espèces de Teiidés. La nomenclature et la typification de ces taxons sont discutées ainsi que celles de vingt-sept binômes dont le matériel-type a appartenu ou aurait pu appartenir aux collections nationales.

Abstract. — The collection of the Museum of Paris comprises type-specimens of forty one species or sub-species of Teiidae. The nomenclature and the typification are discussed for these taxa, together with those of twenty seven binoma whose type-specimens belonged or may have belonged the national collections.

E. R. BRYGOO, *Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens), Muséum national d'Histoire naturelle, 25, rue Cuvier, 75231 Paris cedex 05.*

Ce catalogue présente soixante-neuf noms spécifiques ou subsécifiques de Teiidés. Vingt-huit correspondent à des espèces dont le matériel-type n'est pas actuellement représenté dans les collections du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris ; ils concernent soit des types ayant appartenu à ces collections mais non retrouvés à l'occasion du présent récolement, soit des espèces décrites par des auteurs ayant appartenu à l'établissement ou dont les collecteurs ont déposé tout ou partie de leur matériel au Muséum et dont, de ce fait, on pourrait s'attendre à trouver les types à Paris. Nous avons également jugé utile de signaler quelques *nomina nuda* créés par les auteurs avec, parfois, référence à du matériel signalé comme appartenant au Muséum de Paris.

Quarante et un binômes de Teiidés sont actuellement représentés dans les collections par du matériel-type, au moins par un paratype. Vingt-trois taxons, considérés comme actuellement valides, vingt espèces et trois sous-espèces, sont représentés ici par treize holotypes, un néotype, sept syntypes (ou séries de syntypes), deux paratypes ; dix-huit, placés en synonymie, sont représentés par huit holotypes et dix syntypes (ou séries de).

Le précédent catalogue, qui traitait des types de l'ensemble des Lézards conservés au Muséum de Paris, établi par Jean GUIBÉ en 1954, citait vingt-quatre noms d'espèces ou de sous-espèces, du n° 290 au n° 313, le n° 291 ayant été omis. La valeur de type n'a pas été reconnue à l'une de ces séries.

Aux vingt-deux séries-types valides signalées par GUIBÉ, nous en ajoutons dix-neuf : dix-

sept qui n'avaient pas, alors, été identifiées comme telles, un paratype entré en collection depuis 1954 et un néotype récemment désigné.

Le type le plus ancien est celui de *Lacertus dracoena* Lacépède, 1788, devenu *Dracaena guianensis* Daudin, 1802. Sur les quinze binômes créés par DAUDIN en 1802, et attribuables aujourd'hui à des Teiidés, seules quatre séries-types sont encore représentées dans les collections de Paris ; par contre on y trouve dix-neuf des types des vingt et une espèces décrites en 1839 par DUMÉRIL et BIBRON.

PRÉSENTATION

Nous avons adopté sensiblement la même présentation que pour les précédents catalogues de types (BRYGOO, 1983 ; 1985 ; 1987 ; 1988).

Les taxons sont classés par ordre alphabétique des noms d'espèces et de sous-espèces, tous genres confondus, à l'intérieur de la famille.

Après le nom original complet, avec sa référence bibliographique, viennent les renseignements sur le matériel-type. Les anciens numéros d'enregistrement, et éventuellement de rangement, sont indiqués entre parenthèses après les numéros actuels. La longueur totale actuelle du spécimen est donnée en millimètres, avec, entre parenthèses, celle de la queue ; un point d'interrogation indique que la queue n'est pas complète ou qu'elle est manifestement régénérée. Le numéro du bocal de rangement du spécimen est indiqué en caractères italiques.

Les citations qui suivent ces indications chiffrées concernant les types sont habituellement extraites de la description originale. Pour éviter toute confusion, les initiales des noms des auteurs sont rappelées entre parenthèses.

Abréviations : MHNP = Muséum d'Histoire naturelle de Paris, devenu, au début du siècle, Muséum national d'Histoire naturelle ; MCZ = Museum of Comparative Zoology, Harvard.

Lacerta ameiva Daudin, 1802, *non* Linné, Hist. nat. Rept., An X, 3 : 98-105.

« Le lézard ameiva. » « ...l'examen détaillé que j'ai fait d'un ameiva conservé dans le muséum d'histoire naturelle de Paris. » « L'ameiva se trouve dans l'Amérique méridionale... » (D.)

Le spécimen observé par DAUDIN doit être considéré comme perdu. Il n'est d'ailleurs signalé dans les collections ni par les auteurs de l'Erpétologie générale ni par C. et A. DUMÉRIL dans leur catalogue (1851).

DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 126-128) placèrent le *Lacerta ameiva* de DAUDIN dans la synonymie de *Cnemidophorus murinus*. Ils furent suivis par GRAY (1845 : 21) et par BOULENGER (1885 : 361). Pour ce dernier, toutefois, la synonymie ne serait que partielle mais il ne mentionne pas l'autre espèce en cause.

PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 95) ne le citent plus dans la synonymie de *C. murinus* et HOOGLMOED (1973 : 227) le place dans celle de *Ameiva a. ameiva*.

= ? *Ameiva ameiva ameiva* (Linné, 1758).

Agama angulata Daudin, 1802, *non* Linné, Hist. nat. Rept., An X, 3 : 389-390.

« Rolander a fait connoître à Linnaeus cette petite espèce de saurien d'Amérique, dont on trouve la description dans le *Systema naturae*, sous le nom de *lacerta angulata*. » « La queue...

paroissant hexagone à cause des carènes longitudinales qui revêtent ses écailles. » « J'ai observé, dans la collection des reptiles qui a été donnée par la Hollande au muséum d'histoire naturelle de Paris, un petit saurien qui me paraît ne différer de celui-ci que par sa couleur... » (D.)

On peut admettre que le binôme utilisé par DAUDIN est plus qu'un synonyme postérieur strict de celui de LINNÉ puisque un spécimen utilisé pour la description-type a existé. Ce spécimen n'a malheureusement pas été signalé sur les catalogues de C. et A. DUMÉRIL (1851) et de GUIBÉ (1954) et peut être considéré comme perdu.

Le nom proposé par DAUDIN a été négligé par la plupart des auteurs : DUMÉRIL et BIBRON (1839), GRAY (1845), BOULENGER (1885). Il figure cependant dans la synonymie de *Alopoglossus angulatus* donnée par HOOGMOED (1973 : 216).

= *Alopoglossus angulatus* (Linné, 1758).

Lacerta argus Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., An X, 3 : 117-118.

« Le lézard argus d'Amérique » (D.) DAUDIN, à propos du lézard graphique (p. 112), explique comment il a retrouvé dans les collections du muséum de Paris, parmi les spécimens de SEBA, celui ayant servi de modèle à la figure 3 de la planche LXXXV de cet auteur, *Lacerta argus, americana*. Ni DUMÉRIL et BIBRON, ni GRAY, ni BOULENGER ne citent *Lacerta argus*, alors que le binôme pourrait être parfaitement valable au sens du code de nomenclature. Il doit être considéré aujourd'hui comme *nomen oblitum*.

L'holotype n'appartenant plus aux collections du muséum de Paris, le matériel-type n'est plus constitué que par la figure de SEBA.

DAUDIN considérait cette espèce comme proche de son lézard graphique ; nous proposons de lui donner la même synonymie. On ne peut en effet admettre l'opinion de CUVIER (1829 : 29 note) qui, à propos de DAUDIN, écrivait : « son *Am. argus*, Séb., I, LXXXV, 3 est le monitor cépédien ». Ce dernier est en effet une espèce africaine.

BARBOUR et NOBLE (1915 : 462-469) admettaient l'existence de six sous-espèces de *Ameiva ameiva* en dehors de la nominative. Les rapports de *Lacerta argus* avec ces taxons restent à préciser.

= *Ameiva ameiva* (Linné, 1758).

Ameiva Auberi Cocteau, 1838, in RAMON DE LA SAGRA, Hist... de Cuba. Rept. : 73-79, pl. VI, 1 à 5.

Syntypes : MHNP 2647 (2233), 111 (76) mm ; *Te* 32. MHNP 1788 (2234), 178 (115) mm ; *Te* 32/1. MHNP 1112 (2235), 178 (94?) mm ; *Te* 32/2. MHNP 4178 (2236), 310 (217?) mm ; *Te* 32/3. Tous les quatre de Cuba par RAMON DE LA SAGRA.

« L'espèce d'*Ameiva* que l'on rencontre à Cuba se retrouve aussi dans d'autres Antilles ; ... Nous distinguerons cette espèce en lui donnant le nom d'un savant botaniste qui a fructueusement contribué à réunir les matériaux de notre travail ; nous l'appellerons *Ameiva*

Auberi. » « Un des individus de la collection donne les dimensions suivantes : Longueur totale 0,260 mil... Longueur de la queue 0,170... ». « Cette espèce est très commune à Cuba. » (C.)

Le dédicataire était Don Pedro AUBER du jardin botanique de La Havane.

La présence du matériel-type dans les collections de Paris est signalée par DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 111-114) : « il en est plusieurs dont nous sommes redevables à la générosité de M. Ramon de la Sagra. », par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 113) : « Cuba : M. Ramon de la Sagra, Ad., âge moyen et j. âge. Types de Cocteau. », enfin par GUIBÉ (1954 : 58, n° 290).

La validité du binôme, admise d'emblée, n'a pas été discutée : GRAY (1845 : 20), BOULENGER (1885 : 358), BARBOUR (1914 : 309), BARBOUR et NOBLE (1915 : 427), SCHWARTZ et THOMAS (1975 : 50), SCHWARTZ et HENDERSON (1985 : 78).

SCHWARTZ (1970) a remis en cause la valeur de syntypes des spécimens de la collection de Paris ; il remarque qu'aucun des spécimens n'a les dimensions données par COCTEAU : 260 (170) mm. Il estime que les deux spécimens qu'il a examinés (MHNP 1788 et 2647) proviennent probablement de l'île des Pins explorée par A. H. LANIER, consul de France à La Trinité (Cuba) et correspondant de DE LA SAGRA, et envisage l'hypothèse qu'ils ne fassent pas partie de ceux qu'a examinés COCTEAU pour sa description, ce qui lui permet de proposer pour *typica restricta* de la sous-espèce nominale les environs de La Havane. Il ajoute toutefois, page 51 : « If, in the future, the status of the supposed syntypes can somehow be established without doubt, and they (or some of them) are considered to have originated on the southern portion of the Isla de Pinos, a nomenclatorial shift alone will be required. The northern coastal population in Habana Province will require a new name, and the name I have proposed in the present paper for the southern Isla de Pinos population (*marcida*) will become *A.a. auberi* ».

SCHWARTZ et THOMAS (1975 : 50), puis SCHWARTZ et HENDERSON (1985 : 78) admettent l'espèce comme valide ; les premiers citent les quatre syntypes.

= *Ameiva auberi* Cocteau, 1838.

Neusticurus bicarinatus (Linné, 1758) in DUMÉRIL et BIBRON, 1839, *Erpét. génér.*, 5 : 64-67 ; atlas pl. 49.

MHNP 4181 (2194), 272 (163) mm ; Amérique méridionale, Cayenne? ; *Te* 122/1.

« Le neusticure à deux carènes. » « La queue, ..., est également surmontée de deux crêtes qui demeurent bien distinctement divisées jusqu'à leur dernière extrémité. » « Les deux seuls exemplaires de cette espèce, qui existent dans notre collection, s'y trouvent indiqués comme provenant de l'Amérique méridionale ; mais nous ne savons pas précisément de quelle contrée. Il se pourrait fort bien qu'ils eussent été envoyés de Cayenne ; c'est même leur origine la plus probable. » « Nous n'hésitons pas à considérer cette espèce comme celle à laquelle appartient réellement le *Lacerta bicarinata* de Linné. » (D.B.) Les auteurs indiquent pour longueur totale 274 mm.

Ni le catalogue de C. et A. DUMÉRIL (1851) ni celui de GUIBÉ (1954) ne font état de ce matériel, cependant l'un des deux spécimens subsiste en collection.

Pour cette espèce DUMÉRIL et BIBRON créèrent le genre *Neusticurus* (du grec « neustikos » propre à nager et « oura » queue) dont elle devenait espèce-type par monotypie. GRAY (1845 : 25) transféra l'espèce dans un genre *Custa* mais BOULENGER (1885 : 381) réhabilita *Neusticurus*.

Le binôme est encore aujourd'hui admis. Après comparaison de l'holotype de LINNÉ et du spécimen de Paris, UZZELL (1966 : 281) confirme qu'ils appartiennent bien à la même espèce et ajoute : « The description and figure given by Duméril and Bibron are excellent ».

Heteropus bifasciatus A. Duméril, 1851, Cat. Méth. Rept. : 182.

Holotype par monotypie : MHNP 3038 (3006), 131 (78) mm ; Madeleine ; Justin GOUDOT ; *Te* 261.

« Hétérope deux bandes. » « Vallée de la Madeleine (Nouvelle Grenade) : M. J. Goudot. Type. Unique. » (D.) Longueur totale : 133 mm.

C'est à tort que BOCOURT (1881 : 455) écrit : « Le Muséum possède deux individus types de cette espèce provenant de la Nouvelle-Grenade. L'un a été recueilli dans la vallée de la Magdeleine par M. Goudot ; l'autre a été rapporté de Sainte Marthe par M. Fontanier. Ce sont les types décrits par Auguste Duméril ».

Or, une annotation manuscrite du catalogue spécifie bien que le spécimen de M. FONTANIER fils [MHNP 3039 (3007), 49 (14?) mm, *Te* 261/1] est entré en collections après publication de la description originale. Il n'est pas possible de savoir si les figures de BOCOURT (XXII F, fig. 4 et 4a et b), qui ne se réfèrent qu'au type de la Nouvelle Grenade, sans précision, ont été effectuées d'après l'holotype ou sur le second spécimen.

COPE (1862 : 182) plaça l'espèce dans un nouveau genre *Tretioscincus*, dont elle devenait l'espèce-type, ce qui fut accepté par BOULENGER (1885 : 425).

L'espèce, redécrite par WERNER (1900 : 268), est actuellement admise : GUIBÉ (1954 : 62, n° 313), PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 262).

= *Tretioscincus bifasciatus bifasciatus* (A. Duméril, 1851).

Prionodactylus bolivianus Werner, 1899, *Zool. Anz.*, 22 : 481.

Paratype? : MHNP 1900.4 (2482), 121 (59?) mm ; Chaco brésilien ; WERNER ; *Te* 221.

Le spécimen a été obtenu par échange avec le Musée de Vienne en 1900. GUIBÉ (1954 : 62, n° 310) considère qu'il s'agit d'un paratype. La constitution de la série-type n'étant pas précisée ceci est possible mais peut difficilement être affirmé. GUIBÉ admettait qu'il s'agissait d'une espèce valide mais du genre *Euspondylus*, PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 236) en font une sous-espèce de *Prionodactylus manicatus* (O'Shaughnessy, 1881).

= *Prionodactylus manicatus bolivianus* (Werner, 1899).

Euspondylus brevifrontalis Boulenger, 1903, *Ann. Mag. nat. Hist.*, (7), 7 : 430-432.

MHNP 1903.272 (2583 alpha), 100 (37?) mm ; Catata, 3 000 m alt., Vénézuéla ; acheté en 1903 de W. F. H. ROSENBERG ; *Te* 222.

GUIBÉ fait de ce spécimen un paratype (1954 : 61, n° 311) avec une dimension erronée : 85 mm. Il s'agit manifestement d'une erreur puisque la série-type est parfaitement définie dans la description originale : « A female specimen from Rio Albireggas, Venezuela, at an altitude of about 11,500 feet, and two males from Escorial, 10,000 feet, collected by Sr. Briceño. » (B.)

Ameiva caelestis d'Orbigny et Bibron, 1837, Voyage dans l'Amérique méridionale, Rept., pl. 5, fig. 6 à 9.

Holotype par monotypie : MHNP 2639 (2201), 318 (193)mm ; *Te 102* ; du Chili par GAY. (Également holotype de *Aporomera ornata* Duméril et Bibron, 1837, et de *Ameiva oculata* d'Orbigny et Bibron, 1847.)

La date de publication de la planche validant le binôme a été établie par SHERBORN et GRIFFIN (1934 : 131).

Se référant à cette planche, DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 76) placent l'espèce dans la synonymie de leur *Aporomera ornata*. Ils ajoutent (page 78) : « C'est par une erreur qui nous est personnelle que M. d'Orbigny se trouve avoir fait représenter l'Aporomère orné, dans la partie erpétologique de son grand ouvrage sur l'Amérique ; car en remettant à ce savant voyageur, pour être publiés les Reptiles dont il a enrichi notre établissement, nous y avons joint par mégarde notre unique exemplaire de l'Aporomère orné, lequel, ainsi que nous l'avons dit plus haut, provenait d'un envoi adressé du Chili au Muséum, par M. Gay. »

D'ORBIGNY publiant (1847 : 9) le texte correspondant, signale que sur la planche 5 les noms *caelestis* et *oculata* ont été inversés ; mais selon les lois de la nomenclature les binômes de 1837, valables puisque figurés, ont l'antériorité et ainsi *oculata* d'Orbigny et Bibron, 1847, est synonyme de *caelestis* d'Orbigny et Bibron, 1837.

GUIBÉ (1954) ne signale pas ce type. CEI et LESCURE (1985b : 461) ont proposé la suppression de trois des noms de D'ORBIGNY et BIBRON : *A. caelestis*, 1837 ; *A. caelestis*, 1847 ; *A. oculata*, 1847.

PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 88) ne relèvent pas les contradictions entre la planche et le texte de D'ORBIGNY et BIBRON et mentionnent *A. oculata* d'Orbigny et Bibron, 1847, avec pour terra typica Valparaiso, Chili, qu'ils placent dans la synonymie de *Callopiastes m. maculatus* Gravenhorst, 1838.

CEI et LESCURE (1985a : 451) ont montré que cette espèce devait prendre le nom suivant :

= *Callopiastes palluma* (Molina, 1782).

Ameiva caelestis d'Orbigny et Bibron, 1847, *non* 1837, Voyage dans l'Amérique méridionale, Rept., 5 : 9.

Syntype : MHNP 2656 (2774), 224 (113?)mm, Buenos Ayres, D'ORBIGNY ; *Te 112*. (Également holotype de *Ameiva oculata* d'Orbigny et Bibron, 1837, *non* 1847, et syntype de *Acrantus viridis* Duméril et Bibron, 1839, *non* Merrem.)

« Sa longueur est de 30 centimètres » ; « Nous avons rencontré cette espèce dans les provinces de Corrientes, des Missions et dans le Grand Chaco, république Argentine. » (O.B.)

Les auteurs signalent l'erreur intervenue dans la légende de la planche V de leur ouvrage (publiée en 1837), où les noms de *caelestis* et d'*oculata* ont été intervertis. Ce qu'ils écrivent en 1847 se rapporte donc au moins pro parte à l'*A. oculata* d'Orbigny et Bibron, 1837, seul nom valide.

CEI et LESCURE (1985b : 461) ont étudié ce complexe problème de nomenclature et demandé la suppression du binôme de 1847 qui selon eux englobait en outre des individus appartenant à deux espèces :

- = p.p. *Teius oculatus* (d'Orbigny et Bibron, 1837).
- = p.p. *Teius teyou* (Daudin, 1802).

Lacertus chalcides Lacépède, 1788, *non* Linné, Hist. nat. Quadr. ovip., synopsis methodica 2 : 455; 2 : 174-178, pl. IX, fig. 2, édit. in-12; 2 : 443-446, pl. 32, édit. in-4°.

« Mais il y a, au Cabinet du Roi, un lézard qui ressemble au seps par l'allongement de son corps, la petitesse de ses pattes, le nombre de ses doigts, et qui est cependant d'une espèce différente de celle du seps ainsi que nous allons le prouver. Ce lézard n'a vraisemblablement été connu d'aucun des Naturalistes modernes qui ont écrit sur le Chalcide : c'est en quelque sorte une espèce nouvelle que nous présentons, et à laquelle nous appliquons ce nom de Chalcide, qui n'a été donné par M. Linné et les Naturalistes modernes qu'à une variété du seps ». « Notre Chalcide, le seul que nous nommerons ainsi, diffère du seps... ». « Le corps de l'individu conservé au Cabinet du Roi, a deux pouces six lignes de longueur; il est plus court que la queue, et entouré de quarante-huit anneaux. » (L.)

L'holotype, qui a donc appartenu aux collections du Muséum de Paris, semble perdu, quant à la planche 32 de l'édition in-4°, elle a été utilisée par nombre d'auteurs. BONNATERRE (1789 : 67) en fit son *Chalcides flavescens*, SCHNEIDER (1802 : 209) son *Chamaesaura cophias* : « Exemplum, quod primus Cope de descripsit et pinxit in tab. 32... », tandis que DAUDIN (1802 : 367) la citera à propos de son *Chalcides tridactylus*.

Le nom créé par LACÉPÈDE, homonyme postérieur de *Lacerta chalcides* Linné, 1758, est tombé dans l'oubli.

Cf. l'article sur *Chalcides tridactylus*.

- = *Bachia flavescens* (Bonnaterre, 1789).

Ameiva cineracea Barbour et Noble, 1915, *Bull. Mus. comp. Zool. Harv.*, 49 (6) : 453-455.

Paratype : MHNP 9902, 228 (94?) mm; Grand Ile près de Petit Bourg, Guadeloupe; G. K. NOBLE, 24.VIII.1914; *Te* 48.

Paratype (ex MCZ 10576) obtenu par échange avec le Museum of Comparative Zoology en 1965. La série-type comprenait un holotype (mâle adulte MCZ 10577) et trois paratypes adultes (un mâle et deux femelles, MCZ 10575-10577).

L'espèce est admise comme valide par SCHWARTZ et THOMAS (1975 : 57) et par SCHWARTZ et HENDERSON (1985 : 78).

Lacerta coeruleo-cephala Latreille, 1802, *in* Sonnini et Latreille, *Hist. nat. Rept.*, 1 : 242-243, pl. p. 221 fig. 2; 2 : 296.

« Le Lézard tête bleue, *Lacerta coeruleo-cephala*. On peut reconnaître facilement ce lézard, regardé comme une espèce par le cit. Daudin... Le corps est long de quatre pouces, non compris la queue qui est un peu plus longue... On le trouve dans l'Amérique méridionale... Séba en a figuré deux individus sous les noms brésiliens de *taraguira* et *tecunhana*... » (L.) Il n'y a pas de référence à une série-type.

Le binôme appartient sans conteste à LATREILLE bien que celui-ci ait écrit (1 : 215) : « Le cit. Daudin, connu avantagement par son Ornithologie... a eu l'amitié de me communiquer, par extrait, des descriptions qu'il a faites de plusieurs reptiles de la famille des lézards... »

Les règles actuelles de la nomenclature ne permettent pas de retenir DAUDIN comme l'auteur de l'espèce mais il était naturel que celui-ci la considéra comme sienne.

DAUDIN, la même année (3 : 191-194) écrivait en effet : « Le Lézard à tête bleue ». D'après une description de VAN-ERNEST qui le « regarde comme parfaitement semblable au lézard *taraguira* du Brésil, figuré par Séba », et considérait qu'un autre lézard de SÉBA, le *tecunhana* (Thes. tom. I, pl. XCI fig. 4), « doit être rapporté au lézard à tête bleue, sinon comme synonyme, au moins comme variété ».

CUVIER (1829 : 29, note) a fait de cette espèce, dont il créditait DAUDIN, un *Ameiva*. Tout en se référant aux mêmes figures de SÉBA pour leur *Cnemidophorus lemniscatus*, DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 123) ne citent le binôme ni de LATREILLE ni de DAUDIN. Ainsi feront d'ailleurs GRAY (1845 : 21) et BOULENGER (1885 : 363).

Par contre, ce dernier cite un « *Lacerta coeruleocephala*, Wolf, Abbild. u. Beschr. merkw. nat. Gegenst. 2 : 43, pl. XII ». WOLF citait l'espèce page 45, en note; il attribuait l'espèce à DAUDIN.

PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 94), créditent du binôme SONNINI et LATREILLE et désignent comme terra typica le Brésil, ce qui doit être considéré comme une terra typica restricta. Ils le placent dans la synonymie de la sous-espèce nominative. MASLIN et SECOY (1986 : 26), pour qui les auteurs du binôme sont SONNINI et LATREILLE, indiquent, avec raison, que les types sont inconnus.

= *Cnemidophorus lemniscatus lemniscatus* (Linné, 1758).

Chalcides Cuvieri Duméril et Bibron, 1839, *Erpét. génér.*, 5 : 453-456.

Syntype : MHNP 2837 (2596), 97 (45) mm, 36 VPS; des bords de l'Orénoque; Florent PRÉVOST; *Te* 241/1.

« Le Chalcide de Cuvier. » « Le Chalcide de Cuvier habite l'Amérique méridionale; nous avons des individus qui ont été recueillis en Colombie. » Longueur totale 153 mm. (D.B.)

C. et A. DUMÉRIL (1851 : 146) indiquent : « Des bords de l'Orénoque donné par M. Florent Prévost ». Actuellement (1985), seul un spécimen subsiste de ceux étudiés par DUMÉRIL et BIBRON. GUIBÉ (1954) ne le signale pas.

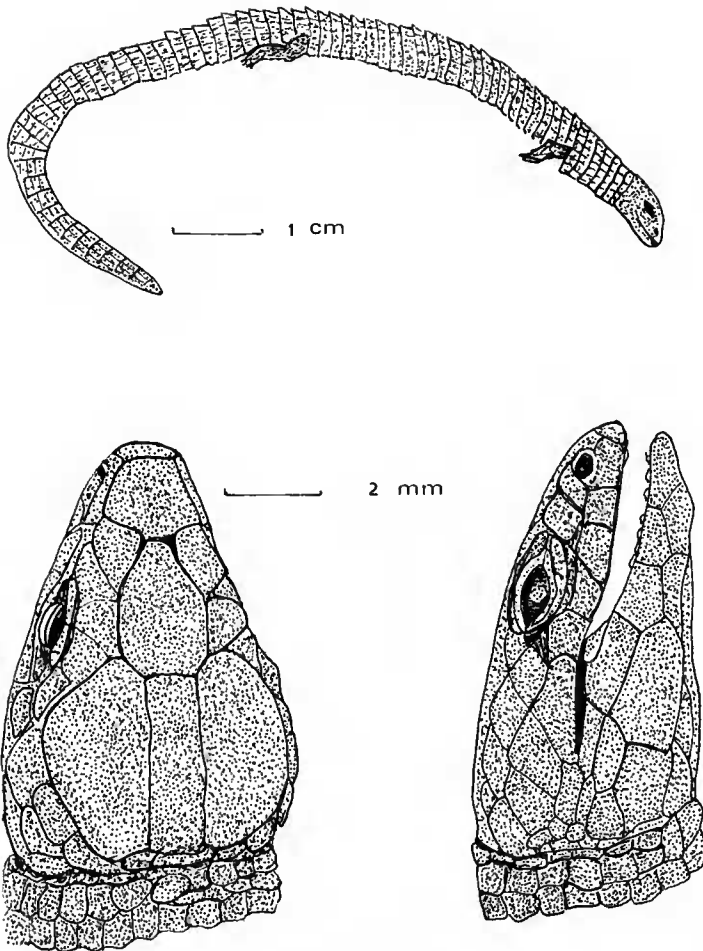


FIG. 1. — Aspect général et détails de la tête du syntype MHNP 2837 de *Chalcides cuvieri* Duméril et Bibron, 1839.

Les auteurs de l'Erpétologie générale ne se considéraient pas comme les auteurs du nom car ils citent expressément FITZINGER comme auteur de *cuvieri* dans le genre *Brachypus* et WAGLER pour en avoir fait un *Chalcis*. Le binôme ne leur est attribué que par BURT et BURT (1933 : 75). Ces auteurs écrivent « type locality, not given », ce qui est inexact pour les spécimens de DUMÉRIL et BIBRON.

GRAY (1845 : 57), lui, conservait le binôme formé par FITZINGER : *Brachypus cuvieri*. *Brachypus* étant préoccupé, BOULENGER (1885 : 416) transféra l'espèce dans un nouveau genre *Scolecosaurus*. Pour VANZOLINI (1961 : 204) elle appartient au genre *Bachia*, ce qu'admettent PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 80).

= *Bachia cuvieri* (Fitzinger, 1826).

Chalcides Dorbignyi Duméril et Bibron, 1839, *Erpét. génér.*, 5 : 462-463.

Holotype par monotypie : MHNP 2841 (2601), 82 (16?) mm, 49 VPS ; Santa Cruz, Chili ; D'ORBIGNY ; *Te* 253.

« Le Chalcide de Dorbigny. » « Le seul individu que nous possédions vient de Santa Cruz du Chili. Il a été rapporté par M. d'Orbigny. » (D.B.) Longueur totale : 80 mm.

La présence du type dans les collections est confirmée par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 146) : « Santa Cruz (Chili), M. d'Orbigny, Type » et par GUIBÉ (1954 : 62, n° 309).

FITZINGER (1843 : 20) en fit l'espèce-type de son nouveau sous-genre *Cophias* (préoccupé par *Cophias* Merrem), GRAY (1845 : 58) conserva l'espèce mais la transféra dans son nouveau genre *Bachia* dont elle devenait espèce-type par monotypie. BOULENGER (1885 : 419) utilisa le genre *Cophias* mais GRIFFIN (1917 : 312) a rétabli l'espèce dans le genre *Bachia*. VANZOLINI

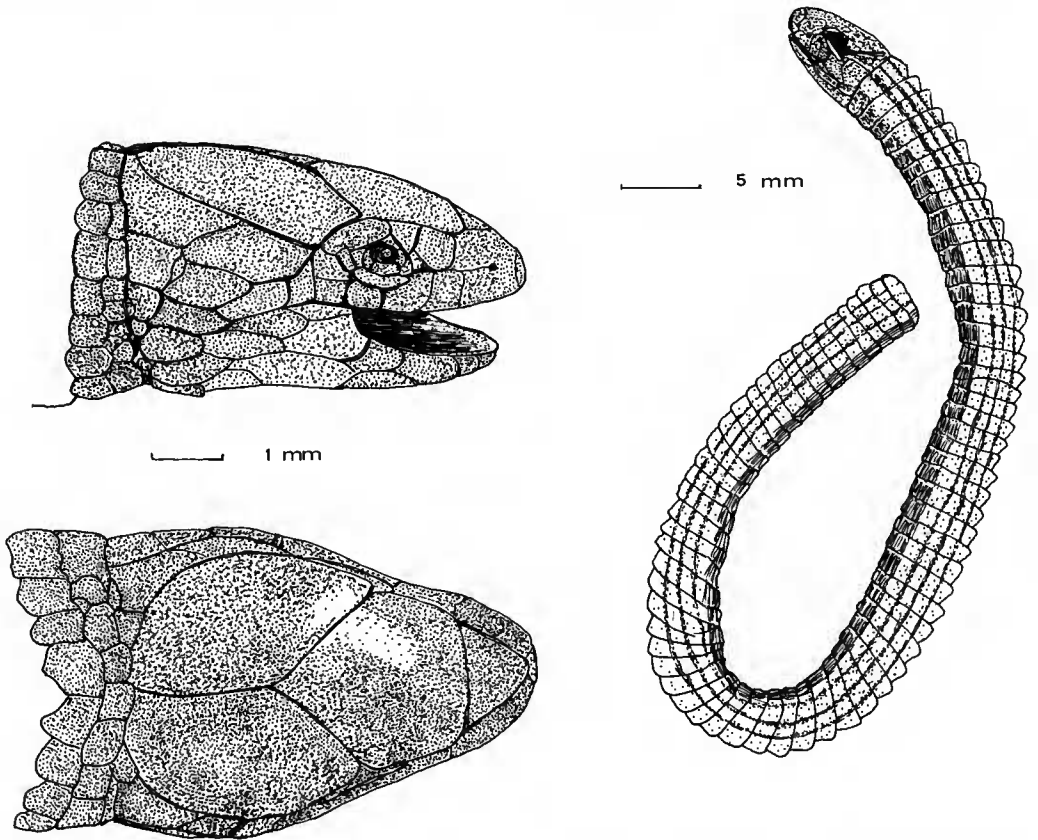


FIG. 2. — Aspect général et détails de la tête de l'holotype MHNP 2841 de *Chalcides dorbignyi* Duméril et Bibron, 1839.

(1961 : 198) corrigea la terra typica en « Santa Cruz de la Sierra, Bolivia ». DONOSO-BARROS (1960 : 41-42) avait déjà relevé qu'une confusion de noms de localités était probable, l'espèce, non récoltée au Chili, étant par contre abondante dans la région de Santa Cruz de Bolivie.

= *Bachia dorbignyi* (Duméril et Bibron, 1839).

Pantodactylus d'Orbigny Duméril et Bibron, 1839, *Erpét. génér.*, 5 : 431-434.

Holotype par monotypie : MHNP 1445 (2582), 71 (31 ?) mm ; Buenos Ayres ; D'ORBIGNY ; *Te* 162.

« Le pantodactyle de d'Orbigny. » « L'individu d'après lequel nous venons de décrire cette espèce faisait partie d'une collection adressée de Buenos-Ayres au Muséum d'Histoire naturelle par M. D'Orbigny. » (D.B.)

L'espèce est dédiée à Alcides DESSALINES D'ORBIGNY, 1802 (Couéron, Loire-Atlantique)-1857 (Pierrefitte, Seine), naturaliste, qui prospecta l'Amérique du Sud entre 1826 et 1833 avant d'être professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

La présence du type dans les collections est signalée par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 145) : « Buenos-Ayres : M. d'Orbigny. — Unique » et par GUIBÉ (1954 : 61, n° 308).

L'espèce est espèce-type, par monotypie, du genre *Pantodactylus* Duméril et Bibron, 1839.

Du grec « panta », tout, et « dactylos », doigt (doigts entiers).

GRAY (1845 : 60) plaça l'espèce dans la synonymie de *Lepisoma scincoides* Spix, tandis que BOULENGER (1885 : 388) restaura le genre *Pantodactylus* mais en mettant l'espèce dans la synonymie de *P. schreibersii*, ce qui est admis encore aujourd'hui (PETERS et DONOSO-BARROS, 1970 : 217).

= *Pantodactylus schreibersii* (Wiegmann, 1834).

Lacertus Dracoena Lacépède, 1788, *non* Linné, *Hist. nat. Quadr. ovip.*, in-8°, 1 : 27, 295-305, pl. IX ; 2 : 448. In-4°, 1 : 243-250, pl. XVI, 622.

Holotype par monotypie : MHNP 8385 (2191), Cayenne, M. DE LA BORDE, 940 (400) mm ; *Te* 11.

Le spécimen est également type de *Dracoena guianensis* Daudin, 1802 et de *Thorictes dracoena* Duméril et Bibron, 1839. Cf. l'article sur *D. guianensis*.

« La Dragonne ». « C'est principalement dans l'Amérique méridionale que l'on rencontre la Dragonne ; il y a au Cabinet du Roi, un individu de cette espèce, qui a été envoyé de Cayenne par M. de La Borde, et d'après lequel nous avons fait la description que l'on vient de lire ». (L.) Longueur totale : 2 pieds, 5 pouces, 4 lignes.

Du latin « Dracoena », dragon femelle.

Le binôme latin n'apparaît, dans l'édition in-8°, qu'au niveau de la table alphabétique (p. 27, *Dracoena*) et du Synopsis methodica (p. 448, *Dracaena*). L'existence d'une édition simultanée in-4° explique certaines divergences de références. Ce binôme latin de LACÉPÈDE ne

put être validé car il était homonyme postérieur du *Lacerta dracoena* de LINNÉ, un Varanidé. Sur proposition de MERTENS, la commission internationale de nomenclature zoologique décida (Opinion 540, 1959, 20 (5) : 80-85) de considérer *dracaena* comme *nomen rejectum*.

= *Dracaena guianensis* Daudin, 1802.

Thorictes dracoena Duméril et Bibron, 1839, Erpét. génér., 5 : 56-60.

Holotype par monotypie : MHNP 8385 (2191), 940 (400)mm; Cayenne; M. DE LA BORDE; *Te* 11.

« Le thoricte dragonne »... « un exemplaire dont la peau est conservée dans notre musée »... « Le Muséum d'histoire naturelle l'a anciennement reçue de la Guyane par les soins de M. de Laborde; mais depuis elle ne s'est jamais trouvée dans les collections qui nous sont adressées du même pays. » (D.B.).

Ce spécimen est également type de *Dracoena guianensis* Daudin, 1802; cf. cet article.

= *Dracoena guianensis* Daudin, 1802.

Lacerta dumetorum Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., An X, 3 : 172-174.

« Le lézard des buissons de Surinam. » « ...j'ai reçu de M. Marin de Bèze, médecin à Surinam, un lézard qui me paroît appartenir à celui de Firmin. » (D.) Longueur totale : 4 pouces, 9 lignes.

Le spécimen-type n'a pas été retrouvé parmi les collections du Muséum de Paris. Il doit donc être considéré comme perdu. Par ailleurs, ce binôme, valide au sens du Code, n'a semblé-t-il pas été utilisé, du moins ne le trouve-t-on pas dans CUVIER (1829), DUMÉRIL et BIBRON (1839), GRAY (1845), BOULENGER (1885). On doit donc le considérer comme *nomen oblitum*.

HOOGMOED (1973 : 388), qui relève que le binôme n'a pas été utilisé depuis CLOQUET (1823), place ce lézard comme *incertae sedis*; « On the basis of the description I incline towards regarding *Lacerta dumetorum* Daudin as a synonym of a lacertid lizard, most probably *Lacerta viridis* (Laurenti). »

Ameiva edracantha Bocourt, 1873, *Annls Sci. nat. Zool.*, 5^e série, 19 (4) : 3-5; et 1874, *Miss. scient. Mexique*, Zool. 3^e partie : 263, 265, pl. XX A, fig. 6 et 6a à d.

Holotype par monotypie : MHNP 4202 (2226), 220 (140)mm; Amérique occidentale; DUBOIS; *Te* 35.

« L'*Ameiva edracantha*, dont on ne connaît pas la localité précise, est étiqueté dans les collections du Muséum comme provenant du Mexique. L'exemplaire type a été recueilli par M. le docteur Dubois, pendant un voyage de circum-navigation sur les côtes occidentales des deux Amériques... elle est franchement caractérisée... par les écailles épineuses qui garnissent chacun des côtés de la région préanale. » (B.) Dimensions : 215 (135)mm.

Le nom spécifique est formé du grec « edra », anus, et « acantha », épine.

Le binôme est considéré comme valide par BOULENGER (1885 : 349) qui lui donne pour aire géographique l'Équateur et le nord Pérou. BURT et BURT (1933 : 52) relèvent aussi que la localité-type, Mexico, est une erreur probable et donnent pour aire de répartition l'Équateur. L'espèce n'est pas reconnue comme appartenant à la faune du Mexique par SMITH et TAYLOR (1950), tandis que PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 21) considèrent l'espèce comme valide avec pour domaine la zone côtière de l'Équateur et du Pérou.

GUIBÉ (1954 : 59, n° 297).

Ameiva Edwardsii Bocourt, 1873, *Annl. Sci. nat. Zool.*, 5^e série, 17 (17) : 1-2.

Lectotype (GUIBÉ, 1954) : MHNP 5480 (1875.128, 2245c), 233 (173) mm ; Pansos, Guatemala ; Soc. économique ; *Te* 36.

« Cette belle espèce, que nous dédions à M. le professeur Milne Edwards, habite les forêts du versant oriental du Guatemala ; elle est très commune à Isabal et à Santa-Maria de Pansos, près du rio Polochic. » (B.)

L'auteur n'indique pas la composition de la série-type mais il avait devant lui plusieurs exemplaires puisqu'il donne la longueur totale du « plus grand exemplaire », soit 350 mm. Le spécimen en collection ne peut donc être considéré comme l'holotype ainsi que l'a fait GUIBÉ (1954 : 60, n° 298) qui, de plus, utilise une orthographe incorrecte (« *edwarsi* ») avec une dimension, 350 mm, qui ne correspond pas à celle du spécimen ; il en a fait le lectotype.

Dès l'année suivante BOCOURT (1874 : 260) place lui-même *A. edwardsii* dans la synonymie de *A. festinus* (Lichtenstein, 1856), mais avec des références inexactes concernant sa propre espèce : 1863, t. 17, art. 16. Cette synonymie est acceptée par BOULENGER (1885 : 347). STUART (1943 : 21) réhabilite le taxon avec rang de sous-espèce ; ce qui semble avoir été admis depuis. Cf. PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 22).

= *Ameiva festiva edwardsii* (Bocourt, 1873).

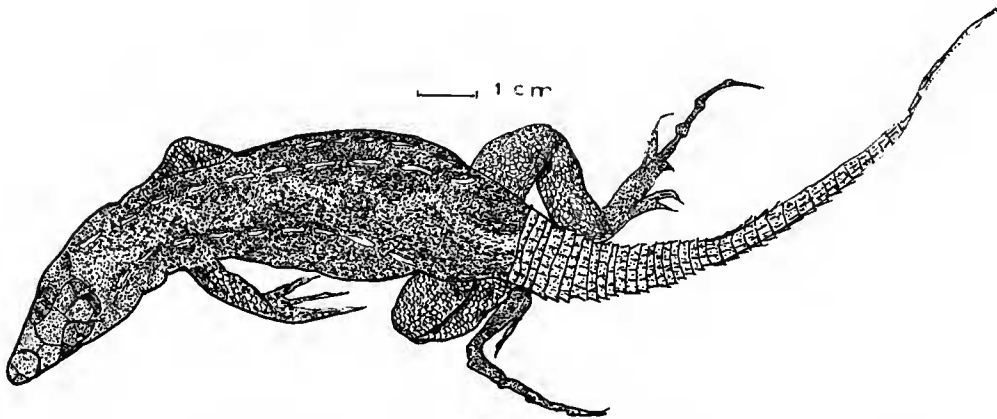


FIG. 3. — Aspect général du syntype MHNP 5480 d'*Ameiva edwardsii* Bocourt, 1873.

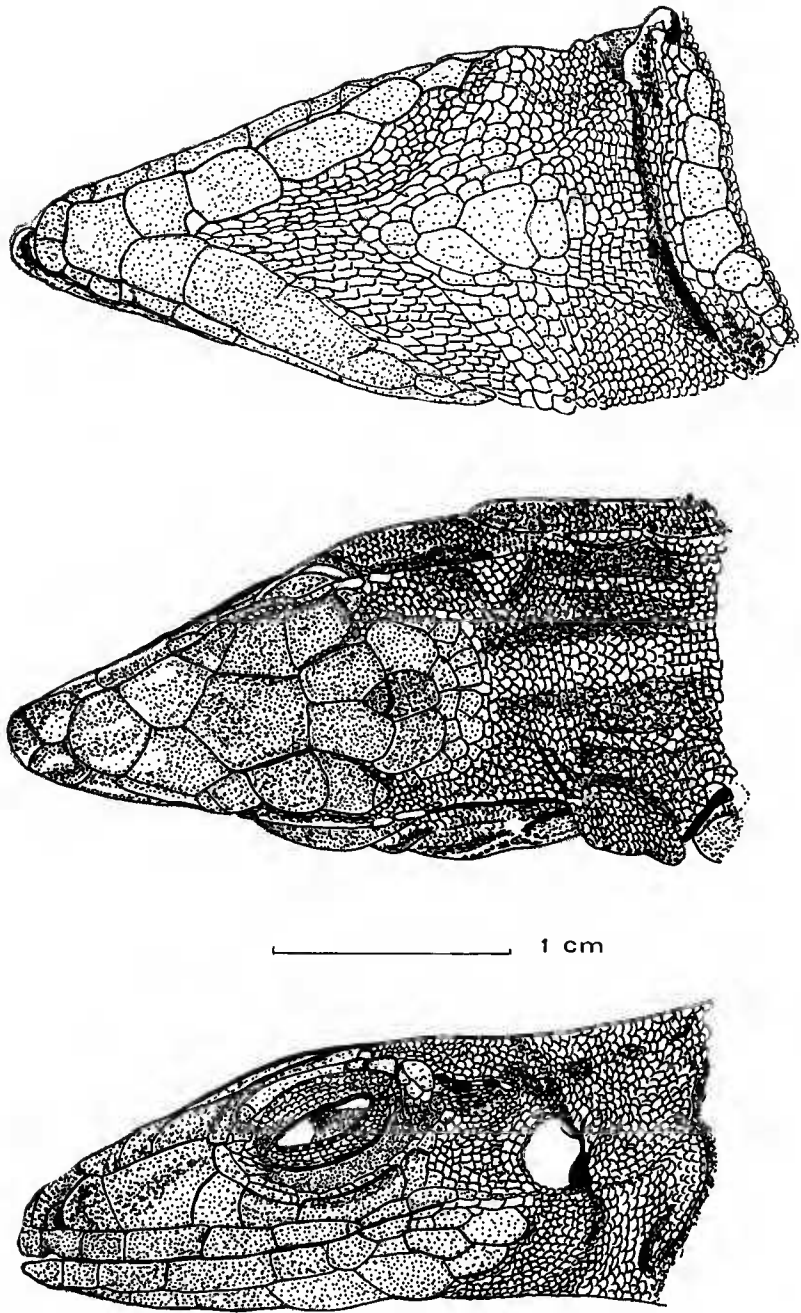


FIG. 4. — Détails de l'écaillure céphalique du syntype MHNP 5480 d'*Ameiva edwardsii* Bocourt, 1873.

Lacerta erythrocephala Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., 3 : 122-124.

« Le lézard à tête rouge. » « On trouve, selon De Badier, dans l'île Saint Christophe, l'une des Antilles, une espèce de saurien... » « L'animal que De Badier a observé, et dont il a communiqué la description au professeur Lacépède... D'après les recherches que j'ai faites dans l'ouvrage de Séba, je crois pouvoir regarder ce lézard à tête rouge comme très semblable par sa forme à celui que cet auteur a figuré (tome I, pl. CXI, fig. 1, 2) sous le nom de lézard de Rio de Janeiro. » (D.) La longueur totale est de 1 pied, 1 pouce et 11 lignes.

POUR CUVIER (1829 : 29, note) DAUDIN se serait trompé et « sa tête rouge, Séb., I, XCI, 1, 2, est un lézard vert ordinaire. Il a probablement été induit en erreur par les enluminures de Séba ». C'était ne pas tenir compte de l'origine géographique de l'animal à la base du nom créé par DAUDIN, les Antilles.

Ce binôme valide, que CUVIER ne citait pas sous sa forme latine, est resté longtemps oublié ou ignoré ; il n'est cité ni par DUMÉRIL et BIBRON (1839), ni par GRAY (1845) ni par BOULENGER (1885). Il fut réhabilité par GARMAN (1887 : 9) qui plaça l'espèce dans le genre *Ameiva* puis utilisé par BARBOUR (1914 : 313), BARBOUR et NOBLE (1915 : 445-447), SCHWARTZ et THOMAS (1975 : 58), SCHWARTZ et HENDERSON (1985 : 78).

= *Ameiva erythrocephala* (Daudin, 1802).

Chalcides Flavescens Bonnaterre, 1789, Erpétologie in Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature : 67, pl. 12, fig. 4.

« Le Chalcide... L'individu sur lequel a été faite cette description, et qu'on conserve au Cabinet du Roi, a deux pouces six lignes de longueur... On ne sait point quel pays il habite. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. 443. » (B.)

LACÉPÈDE (1788 : 443-446, pl. 32) n'utilise pas de binôme latin, pas plus dans la description que dans la table alphabétique ou dans le Synopsis latin ; il désigne l'animal par le seul nom de Chalcides.

Trois ans après, LATREILLE (1802 : 185-186) utilisa le binôme créé par BONNATERRE, il s'agissait toujours du même spécimen : « Le Chalcide jaunâtre, *Chalcides flavescens*. Le cit. Lacépède nomme ce reptile le chalcide. Il paraît qu'aucun Naturaliste n'avait parlé de cette espèce avant lui : l'individu qu'il a décrit, et que l'on conserve au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, a deux pouces six lignes de longueur. Cette espèce diffère... On ignore quelle est la patrie de ce reptile. » (L.)

L'holotype, par monotypie, qui appartenait aux collections du Muséum de Paris, doit être considéré comme perdu.

DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 459) attribuaient la paternité du binôme à LATREILLE, mais GRAY (1845 : 58) rectifia et fut suivi par les auteurs ultérieurs : BOULENGER (1885 : 418), PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 80).

= *Chalcides flavescens* Bonnaterre, 1789.

Ameiva major var. *flaviceps* Bocourt, 1874, Miss. scient. Mexique, 3^e partie, Rept. : 246, pl. XX B, fig. 8.

Holotype par monotypie : MHNP 4172 (2242), 270 (135?) mm ; *Te* 39/3 ; Cayenne ; BELL.

« Le Muséum possède un exemplaire mâle et adulte de cette dernière espèce (*Ameiva major*), originaire de Cayenne, portant le numéro 2242 de la collection et dont la longueur du bout du museau au cloaque est de 0 m, 133. » « Tout en conservant à ce Lacertien le nom d'*Ameiva major* nous y ajoutons la qualification de var. *flaviceps*. » (B.)

WILLIAMS (in BASKIN et WILLIAMS, 1966 : 164) considérait, à tort, ce spécimen comme faisant partie de la série-type de *Ameiva major*. Non signalé dans le catalogue de C. et A. DUMÉRIL parmi les *A. major*, il a été reçu à Paris après 1851. GUIBÉ (1954 : 60, n° 299) mentionne ce spécimen, mais sous un numéro erroné (5536) et le donne comme synonyme de *Ameiva punctata* ; SCHWARTZ et THOMAS (1975 : 58) le citent. BOULENGER (1885 : 359), bien que ne citant pas le nom de la variété de BOCOURT, mentionnait travail et figure dans la synonymie de *A. punctata*, en même temps que *A. major*. BASKIN et WILLIAMS (1966 : 164-165) écrivent : « Clearly the reported locality « Cayenne » for the type of *flaviceps* is erroneous », et « This specimen belongs to the species of the St. Kitts-St. Eustachius-Nevis bank and the name falls therefore as a synonym of *erythrocephala* Daudin 1802. » Position actuellement admise : HOOGMOED et LESCURE (1975 : 165), SCHWARTZ et THOMAS (l.c.).

= *Ameiva erythrocephala* (Daudin, 1802).

Aporomera flavipunctata Duméril et Bibron, 1839, Erpét. génér., 5 : 72-75 ; Atlas pl. 51.

Syntypes : MHNP 8298 (2197), 845 (530?) mm, *Te* 101 ; 8298A (2196), 879 (604) mm, *Te* 101/1.

« L'aporomère piqué de jaune. » « Nous ne savons pas précisément à quelle contrée de l'Amérique méridionale appartient cette espèce, dont nous avons reçu trois exemplaires, sans connaître d'où et par qui ils nous étaient adressés ; ». (D.B.)

Alors que les premiers registres ne font que confirmer l'ignorance sur l'origine de ce matériel, une annotation non signée, sur un registre plus récent, donne pour origine Saint-Domingue et pour récolteur RICORD ; en l'absence de confirmation ces données ne peuvent être acceptées.

La planche 51 de l'Atlas représente l' « Aporomère piqué de jaune » sans utilisation du binôme latin. Le texte de présentation des planches, publié en 1854, précise (p. 12) que « Cette planche n'est pas citée dans le texte ».

Le catalogue de C. et A. DUMÉRIL (1851 : 112) ne signale plus la présence que de deux spécimens. Ce sont ceux que GUIBÉ (1954 : 61, n° 304) mentionne mais avec une dimension erronée, 960 mm, alors que la description originale indiquait 925 mm. Dès 1845, GRAY (p. 17) plaçait l'espèce dans le genre *Callopietes* Gravenhorst, 1838, où elle se trouve encore aujourd'hui ; PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 88).

= *Callopietes flavipunctatus* (Duméril et Bibron, 1839).

Ecleopus Gaudichaudii Duméril et Bibron, 1839, *Erpét. génér.*, 5 : 436-438.

Holotype par monotypie : MHNP 7047 (2983), 48 (6?) mm; Brésil; GAUDICHAUD; *Te* 212.

« L'ecpléope de Gaudichaud. » « Cette espèce est originaire du Brésil, d'où elle a été rapportée à notre Musée par M. Gaudichaud, à qui nous l'avons dédiée. » (D.B.) Longueur totale 120 mm.

Espèce dédiée à Charles GAUDICHAUD (Angoulême 4.IX.1789-Paris 26.I.1854), pharmacien de marine et botaniste.

La présence du type dans les collections est signalée par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 145) : « Brésil : M. Gaudichaud, Type » et par GUIBÉ (1954 : 61, n° 367).

L'espèce est espèce-type, par monotypie, du genre *Ecleopus* Duméril et Bibron.

GRAY (1845 : 60) transféra l'espèce dans le genre *Cercosaura* mais BOULENGER (1885 : 401) restaura le binôme original qui est actuellement généralement admis (PETERS et DONOSO-BARROS, 1970 : 113).

Lacerta graphica Daudin, 1802, *Hist. nat. Rept.*, An X, 3 : 112-116.

« J'ai cherché, dans la collection du muséum d'histoire naturelle, parmi les reptiles qui ont appartenu à Séba, ceux qui ont pu servir à faire ses dessins (pl. LXXXV) et je suis parvenu à y reconnoître deux espèces distinctes de vrais lézards... » « Le premier lézard, ... me paroît pouvoir être appelé graphique, à cause des points et des diverses lettres irrégulières, noires qu'on voit dessus son corps. » « Le lézard graphique, nommé par Séba *lézard tacheté d'Amérique*... » « La longueur du corps est de cinq pouces, et celle de la queue est de six. » (D.)

Pour CUVIER (1829 : 29, note) : « *L'Am. graphica* de Daud., Séb., I, LXXXV, 2, 4 est le monitor piqué ».

DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 100-107) placent l'espèce de DAUDIN dans la synonymie de *Ameiva vulgaris*, GRAY (1845 : 18) puis BOULENGER (1885 : 352) dans celle de *A. surinamensis*. Elle est actuellement connue (PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 19)) comme *Ameiva a. ameiva*.

La présence de l'holotype dans les collections de Paris est encore mentionnée par DUMÉRIL et BIBRON, par contre le catalogue de 1851 ne signale pas de spécimen qui puisse lui être rapporté. Il reste représenté par la figure 2 de la planche LXXXV de SÉBA.

= *Ameiva ameiva ameiva* (Linné, 1758).

Cnemidophorus sexlineatus var. **grahami** Bocourt, 1878, *Mission scient. Mexique*, 3^e partie, *Rept.* : 277, pl. XXC, fig. 8.

Holotype par monotypie : MHNP 4290 (2267), 278 (188) mm, mâle; *Te* 98/1 (*Te* 82); Californie; HALLOWELL.

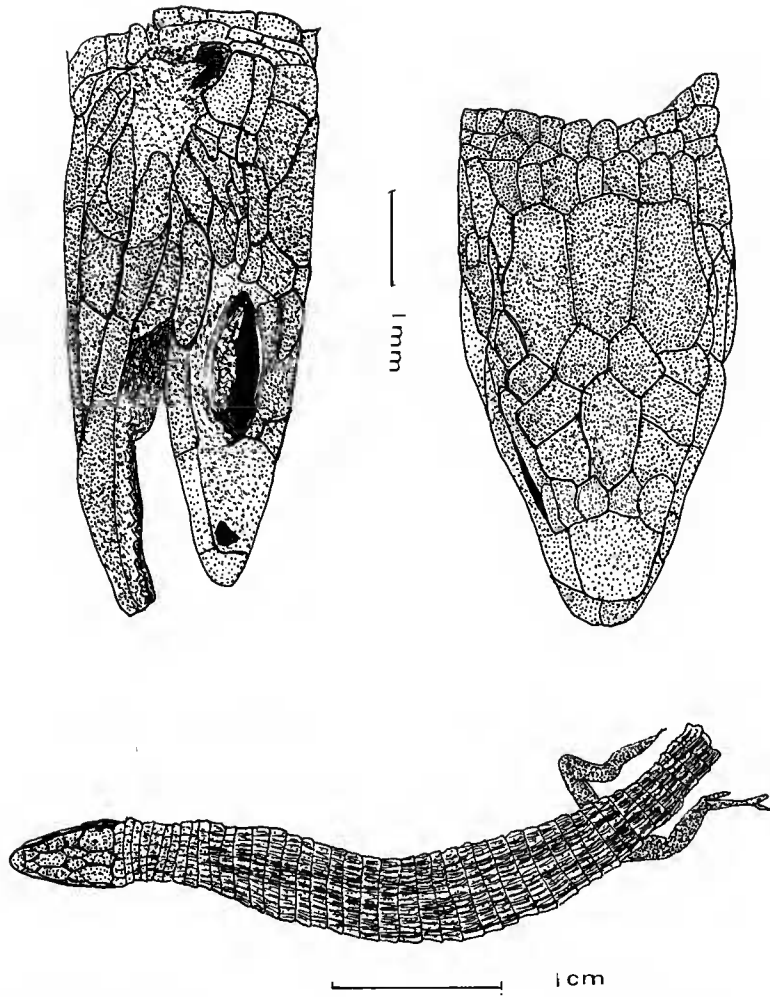


FIG. 5. — Aspect général et détails de la tête de l'holotype MHNP 7047 d'*Ecleopus gaudichaudii* Duméril et Bibron, 1839.

« Elle est représentée dans les collections du Muséum par un bel exemplaire mâle... un seul spécimen provenant de Californie, donné par l'Académie de Philadelphie sous le nom de *Cnemidophorus undulatus*. » (B.) Longueur totale 292 (200) mm.

BOULENGER (1885 : 368), qui ne cite pas le *Cnemidophorus grahamii* Baird et Girard, 1852, semble attribuer le nom à BOCOURT, alors que celui-ci cite explicitement les auteurs de *grahamii* et place ce taxon dans la variété *tesselatus* du *C. sexlineatus*. MOCQUARD (1899 : 315) redonne rang d'espèce à *grahamii*. Pour BURT (1931 : 147), *C. grahami* est synonyme de *C. tessellatus* (Say, 1823) au même titre que *C. tigris* Baird et Girard, 1852. En 1946, H. M. SMITH traite *C. grahami* et *C. tessellatus* comme deux espèces valides, mais en 1949, avec BURGER, il revient sur la nomenclature du groupe, place *C. grahami* dans la synonymie de *C. tessellatus* (Say, 1823) et réhabilite *C. tigris* Baird et Girard, 1852, pour désigner ce que lui-même et d'autres auteurs considéraient jusque-là comme des *C. tessellatus*. SMITH et BURGER reconnaissent de nombreuses sous-espèces à *C. tigris*. C'est selon toute vraisemblance à l'une d'elles qu'appartient le spécimen étudié par BOCOURT et que GUIBÉ (1954) ne signale pas.

= *Cnemidophorus tigris* Baird et Girard, 1852.

Dracoena guianensis Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., An X, 2 : 423-429, pl. XXVIII.

Holotype par monotypie : MHNP 8385 (2191), 940 (400)mm ; Cayenne ; M. DE LA BORDE ; *Te 11*.

« La dragonne de la Guiane »... « Je regarde donc comme vrai type de la dragonne un saurien qui a été envoyé, il y a quelques années, de Cayenne au muséum d'histoire naturelle de Paris par Delaborde, et que le savant professeur Lacépède a décrit et figuré dans son ouvrage sur les quadrupèdes ovipares. » (D.)

La planche qui est censée représenter cet animal n'en donne qu'une fort mauvaise idée, en particulier parce que les carènes des écailles y sont représentées comme de véritables épines. DAUDIN, après LACÉPÈDE, donnait une longueur totale de 2 pieds, 5 pouces, 4 lignes, soit environ 790 mm. C'est cette même dimension de 790 mm que l'on retrouve chez DUMÉRIL et BIBRON lorsqu'ils décrivent ce même spécimen (1839 : 59) sous le nom de *Thorictes dracoena*. Mais si l'on additionne les longueurs qu'ils donnent eux-mêmes pour les différentes parties, tête 90, cou 60, tronc 220 et queue 570 on obtient un total différent, 940 mm, qui correspond bien aux dimensions du spécimen en collection.

Sa présence dans les collections est signalée par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 112) et par GUIBÉ (1954 : 60, n° 400), celui-ci donnant la dimension erronée de 790 mm. Il s'agit d'un spécimen monté en médiocre état de conservation.

Du fait, sans doute, de la médiocre fidélité du dessin de SÉBA, les interprétations de synonymie varièrent et CUVIER (1829 : 27, note) écrivait : « Toute comparaison faite, j'ai lieu de croire maintenant que la fig. de Séba I, pl CI, f. 1, dont Lin. a fait son *Lacerta dracaena*, mais qui est très différente de la Dragonne de Lacép., est le *M. bengalensis*. L'original de Séba est au Muséum ».

VANZOLINI et VALENCIA (1966 : 8) ont donné un historique détaillé des auteurs qui, avant et après DAUDIN, utilisèrent ce spécimen.

HOOGMOED et LESCURE (1975 : 166) ont discuté de l'origine du matériel auquel BURT et BURT (1933 : 61) attribuaient, apparemment sans justification, pour terra typica la rivière de Saint-François au Brésil.

GRAY (1845 : 25) transféra l'espèce dans son genre *Ada* dont elle devenait, par monotypie, l'espèce-type, mais BOULENGER (1885 : 338) la réintégra dans le genre *Dracaena* où elle est encore aujourd'hui (PETERS et DONOSO-BARROS, 1970 : 111).

L'espèce est également, par monotypie, espèce-type des genres *Dracoena* Daudin, 1802, et *Thorictis* Wagler, 1830.

Dicrodon guttulatatum Duméril et Bibron, 1839, *Erpét. génér.*, 5 : 138-140.

Holotype par monotypie : MHNP 1116 (2271), 431 (306) mm ; Pérou ; EYDOUX et SOULEYET ; *Te* 321.

« Le Dicrodonte à gouttelettes. » « Dos olivâtre, semé de gouttelettes blanchâtres. » « L'unique exemplaire... que renferme notre musée national, y a été généreusement déposé par M. Eydoux, qui l'a recueilli au Pérou... » (D.B.) Longueur totale 450 mm.

DUMÉRIL et BIBRON se réfèrent à un manuscrit de EYDOUX mais, rien dans la description ne pouvant être attribué avec certitude à cet auteur, il ne peut être retenu comme le créateur du nom. EYDOUX était chirurgien major à bord de la corvette « La Bonite ».

La présence du spécimen dans les collections de Paris est signalée par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 117) : « Pérou : MM. Eydoux et Souleyet. Type-Unique. » et par GUIBÉ (1954 : 61, n° 306).

L'espèce est espèce-type, par monotypie, du genre *Dicrodon* Duméril et Bibron, 1839. Le binôme a été accepté d'emblée (GRAY, 1845 : 23 ; BOULENGER, 1885 : 377) ; il est encore utilisé aujourd'hui (PETERS et DONOSO-BARROS, 1970 : 107).

Lacerta gutturosa Daudin, 1802, *Hist. nat. Rept.*, An X, 3 : 119-122.

« Le lézard vert à points rouges, ou le goitreux d'Amérique. » « Il porte sous la mâchoire inférieure un long goitre pendant sous le cou, creux en dedans, et qu'il enfle prodigieusement lorsqu'il est attaqué. Sa belle tête est couverte de grandes écailles colorées d'un vert de mer, avec des points rouges. » « J'ai observé, dans la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, un individu assez bien conservé, et parfaitement semblable à ceux figurés dans l'ouvrage de Seba. » « Sa longueur est d'un pied trois pouces ; il a six pouces depuis le bout du nez jusqu'à l'anus. » (D.)

Les figures que signale DAUDIN ont pour référence : « Thes. tom. II, pl. CIII, fig. 3 et 4 ». A leur sujet, SÉBA précisait : « On l'a apporté de S. Iago du Chili près du fleuve Maixo, à Cadix d'où il nous est ensuite parvenu », puis pour la figure 3 il indiquait : « *Lacerta strumosa*, Americana ; mas. », et pour la figure 4 : « *Prioris Lacerta foemella* ». Il n'emploie nulle part le nom de « *gutturosa* » dont le crédite DAUDIN.

CUVIER écrivait (1829 : 29, note), à propos de DAUDIN : « Son Goitreux, Séb., II, CIII, 3, 4 ne diffère pas du *litterata* ». Pour DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 107), ce lézard de DAUDIN « a,

quoi qu'il en dise, été établi plutôt d'après les deux figures qu'il cite de l'ouvrage de Séba, que d'après un échantillon de la collection du Muséum, où il n'existe aucun *Ameiva* coloré de cette manière ».

On peut admettre qu'un holotype a existé mais qu'il avait déjà disparu lors de la rédaction de l'Erpétologie générale. Ses auteurs placent l'espèce de DAUDIN dans la synonymie de *Ameiva vulgaris*; GRAY (1845 : 18) puis BOULENGER (1885 : 352) dans celle de *A. surinamensis*. Pour PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 25), l'espèce, non mentionnée dans la revue du genre *Ameiva* par BARBOUR et NOBLE (1915), est *incertae sedis*.

= ? *Ameiva ameiva* (Linné, 1758) subsp.

Lacertus Hexagonus Lacépède, 1788, Hist. nat. Quadr. Ovip., 2, Synopsis methodica : 450; 2 : 37-38 édit. in-12; 1 : 327 édit. in-4°.

« M. Linné a fait connoître ce lézard, qui habite en Amérique. Ce qui forme un des caractères distinctifs de l'Hexagone, c'est que sa queue, plus longue de moitié que le corps, est comprimée de manière à présenter six côtés et six arêtes vives ». « Nous n'avons pas vu ce lézard, ... ». (L.)

Le binôme de LACÉPÈDE est un synonyme postérieur de *Lacerta angulata* Linné, sans matériel-type lui appartenant en propre. D'ailleurs, dans la table alphabétique donnée page 622 du tome I de l'édition in-4° n'apparaît que « *Lacerta Angulata*, L. Hexagone ».

Le nom proposé par LACÉPÈDE, bien qu'utilisé par LATREILLE (1802 : 32-33, *Stellio hexagonus*), a été négligé par la plupart des auteurs comme DUMÉRIL et BIBRON (1839), GRAY (1845), BOULENGER (1885). Il figure cependant dans la synonymie de *Alopoglossus angulatus* donnée par HOOGMOED (1973 : 216).

= *Alopoglossus angulatus* (Linné, 1758).

Tupinambis lacertinus Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., An X, 3 : 85-87.

Holotype par monotypie : MHNP 8372 (2189), 578 (328)mm; *Te 131*.

« Le Tupinambis lézardet. » « C'est à cause de ces caractères que j'appelle ce saurien *tupinambis lézardet*; ce qui indique qu'il tient également des tupinambis et des lézards »... « J'ai trouvé un individu de cette espèce dans la galerie du muséum d'histoire naturelle de Paris. » DAUDIN ne donne aucune indication sur l'origine géographique du spécimen-type ni sur ses dimensions.

DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 46-50) identifièrent à l'espèce de DAUDIN le *Crocodilurus amazonicus* Spix dont ils gardèrent le genre. Après leur description, ils signalaient : « Les deux seuls exemplaires que possèdent le Muséum d'histoire naturelle proviennent de ce dernier pays (La Guyane) ». Mais ils n'indiquaient pas si l'un des deux correspondait au type de DAUDIN. Ultérieurement, C. et A. DUMÉRIL (1851 : 111) ne citent même plus la présence, dans les collections, de spécimens provenant de la Guyane.

Cependant, dans un registre établi c. 1864 on trouve signalé, au n° 2189, un spécimen avec

les indications suivantes : « Cayenne, monté (collection d'étude) ». Le type de montage correspond à celui des autres spécimens étudiés par DAUDIN et nous estimons légitime de considérer ce spécimen comme l'holotype. GUIBÉ (1954) ne le signale pas. BURT et BURT (1933 : 60) indiquent : « type locality, South American Islands » sans préciser l'origine de cette donnée qui ne peut être considérée, au mieux, que comme une terra typica emendata, reprise d'ailleurs par PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 102).

Le binôme, *Crocodylus lacertinus*, accepté par GRAY (1845 : 25) et par BOULENGER (1885 : 380), n'a pas été remis en question.

= *Crocodylus lacertinus* (Daudin, 1802).

Cnemidophorus lacertoides Duméril et Bibron, 1839, *Erpét. génér.*, 5 : 134-136.

Holotype par monotypie : MHNP 1707 (2263), 186 (112) mm ; Montevideo ; D'ORBIGNY ; *Te* 87/3.

«Le Cnemidophore lacertoïde. » « Cette espèce a été trouvée à Montevideo par M. d'Orbigny. » (D.B.) Longueur totale 190 mm.

Le catalogue de C. et A. DUMÉRIL signale la présence du type dans les collections (1851 : 116) : « Monte-Video, M. d'Orbigny. Type. », celui de GUIBÉ (1954) l'omet. MASLIN et SECOY (1986 : 25) le citent.

Le binôme, admis d'emblée [GRAY (1845 : 22, « lacertinoïdes »), BOULENGER (1885 : 373)], a été remis en cause par BURT (1931 : 21) qui transférait l'espèce dans le genre *Ameiva*. Mais PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 93) reprennent le binôme original. Ils sont suivis par CEI (1986 : 289).

Ameiva lateristriga Cuvier, 1829, *non* Spix, *Le Règne animal*, 2^e éd., 2 : 29, note.

« *Am. lateristriga*, Cuv., Séb., I, XC, 7. » (C.)

La référence à une figure de SÉBA permet de considérer le binôme comme valide, mais SPIX (1825 : 22, tab. XXIV fig.) avait déjà décrit un *Tejus lateristriga* que ne cite pas CUVIER.

DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 101) citent le binôme de CUVIER dans la synonymie d'*Ameiva vulgaris* ; FITZINGER (1843 : 20), en fait, par désignation originale, l'espèce-type de son genre *Scelocnemis* ; ce binôme est par contre ignoré de GRAY (1845 : 18) et de BOULENGER (1885 : 352) qui ne citent que l'espèce de SPIX.

= *Ameiva ameiva ameiva* (Linné, 1758).

Lacerta lemniscata Daudin, 1802, *non* Linné, *Hist. nat. Rept.*, An X, 3 : 175-182, pl. 26, fig. 1.

« Le Léopard galonné ou rubanné. » « Le vrai léopard galonné, ..., est très facile à reconnaître, ... ; avec neuf lignes longitudinales blanches, dont celle du milieu fourchue dessus

le cou. » « On peut voir au muséum deux individus appartenant à cette espèce, et qui ont été apportés de la Martinique. » (D.) Longueur totale 6 pouces 11 lignes.

Il habite « seulement dans les parties méridionales de l'Amérique, surtout dans la Guiane et dans les îles Antilles ». (D.)

DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 128-131) décrivant leur *Cnemidophorus lemniscatus* se réfèrent à la description de DAUDIN, mais le seul spécimen qu'ils citent de la Martinique en a été envoyé par PLÉE et ne peut donc avoir été vu par DAUDIN (sur PLÉE, cf. article *Ameiva Plei*). Le matériel-type est ainsi réduit à la planche de la description originale.

L'espèce est admise, dans le genre *Cnemidophorus*, par GRAY (1845 : 21) puis par BOULENGER (1885 : 363), ces auteurs en créditent DAUDIN. Plus récemment, PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 93) ont réactivé le binôme de LINNÉ, *Lacerta lemniscata*, qui avait d'ailleurs été cité par DAUDIN, ainsi que par LACÉPÈDE (1788, Synopsis : 451) sous la forme *Lacertus lemniscatus*.

= *Cnemidophorus lemniscatus* (Linné, 1758).

Ameiva lineolata Duméril et Bibron, 1839, Erpét. génér., 5 : 119-122.

Holotype par monotypie : MHNP 2644 (2246), 182 (130) mm ; Saint Domingue ; BALLY ; Te 37.

« L'ameiva linéolé. » « Neuf raies parallèles, d'un blanc pur, bien nettement marquées à une égale distance les unes des autres parcourent le dessus du corps dans le sens de sa longueur... On voit quelques lignes blanches serpenter sur le dessus du bras, et des linéoles entremêlées de petites taches de la même couleur former un dessin vermiculiforme sur la face supérieure des pattes de derrière. » « Nous ne possédons qu'un seul individu, nous l'avons déposé dans la collection du Muséum, comme un cadeau qui nous a été fait par M. le docteur Bally qui l'avait rapporté de Saint Domingue. » (D.B.) Longueur totale 186 mm.

La présence du type dans les collections est signalée par le catalogue de C. et A. DUMÉRIL (1851 : 116) : « Haïti : M. le docteur Bally. Type. Unique. », par GUIBÉ (1954 : 59, n° 292, « Bailly ») et par SCHWARTZ et THOMAS (1975 : 59).

BOCOURT (1874, pl. XX A fig. 5) a représenté le dessus de la tête du type.

L'espèce, admise par GRAY (1845 : 20), ne semble pas avoir été remise en question : SCHWARTZ et THOMAS (l.c.). COCHRAN (1941 : 267) lui reconnaissait deux sous-espèces.



FIG. 6. — Aspect général de l'holotype MHNP 2644 d'*Ameiva lineolata* Duméril et Bibron, 1839.

Lacerta litterata Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., An X, 3 : 106-111.

« Le lézard vert à traits noirs d'Allemagne. » « Il est d'un beau vert bleuâtre un peu foncé, et entièrement varié en-dessus et sur les flancs de petits traits noirs, nombreux et irréguliers; ces taches ou traits noirs sont disposés en travers sur des bandes un peu larges, ocellées çà et là de petites taches blanches, arrondies, seulement sur les flancs. » « Le lézard dont il s'agit ici a environ un pied et demi de longueur totale, et la queue occupe elle seule près des deux tiers de cette longueur. » « L'animal qui m'a servi à faire cette description fait partie de ma collection d'histoire naturelle. » (D.)

L'holotype, qui a appartenu aux collections de Paris (cf. DAUDIN 1802 : 10), doit être considéré comme perdu.

CUVIER (1829 : 29, note) écrivait : « Je ne sais par quelle confusion de synonymie, Daudin a placé l'*Am. litterata* en Allemagne; il est d'Amérique comme tous les autres ».

DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 100-107) relèvent l'erreur d'avoir donné à ce lézard l'Allemagne pour patrie et placent l'espèce de DAUDIN dans la synonymie de *Ameiva vulgaris*, GRAY (1845 : 18) puis BOULENGER (1885 : 352) dans celle de *A. surinanensis*. Pour PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 25), l'espèce, non mentionnée dans la revue du genre *Ameiva* par BARBOUR et NOBLE (1915), est *incertae sedis*.

Pour HOOGMOED (1973 : 227), il s'agirait d'un synonyme de la sous-espèce nominative.

= ? *Ameiva ameiva* (Linné, 1758) subsp.

Proctoporus lividus Thominot, 1889, Bull. Soc. philomath. Paris, 8^e sér., 1 (1) : 25-27.

Syntypes : MHNP 5812 (2586mu), 127 (65?)mm et 5812 A, 96 (57)mm; Équateur; GERRARD; *Te* 302.

« Teinte générale plombée. » (T.)

L'auteur ne donne ni l'origine du matériel ni la composition de la série-type mais il précise les dimensions « des deux sujets » : 130 (70) et 97 (59)mm.

Pour GUIBÉ (1954 : 62, n° 312) l'origine du matériel serait inconnue, alors que registre et fichiers donnent localité et récolteur. Pour le même auteur, qui suit ici BURT et BURT (1933 : 73), il s'agirait d'un synonyme de *Proctoporus oculatus*. Par contre, PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 240) placent l'espèce dans la synonymie de *P. unicolor*.

= *Proctoporus unicolor* (Gray, 1858).

Gymnophthalmus Lütkenii Bocourt, 1881, Miss. scient. Mexique..., Zool., 3^e partie : 474-476.

Holotype par monotypie : MHNP 5614 (3103), 85 (50)mm; Ste Lucie (Antilles); M. BONNECOURT; *Te* 273.

« ... un seul spécimen, recueilli à Ste Lucie par M. Bonnacourt. » Longueur : 83 (52)mm. La présence du spécimen dans les collections est signalée dans le catalogue de C. et

A. DUMÉRIL (1851 : 191) sous le nom de *Gymnophthalmus quadrilineatus*. GUIBÉ (1954 : 60, n° 301), SCHWARTZ et THOMAS (1975 : 123).

L'espèce est admise par BOULENGER (1885 : 429), GARMAN (1887 : 12). Ce dernier, considérant que l'on ne récolte à Sainte-Lucie que *G. pleii*, écrit : « the locality for the type of the other species (*G. lutkenii*) was undoubtedly incorrect ».

Pour SCHWARTZ et THOMAS (l.c.), il s'agit d'une sous-espèce de *G. pleii*.

= *Gymnophthalmus lutkenii pleii* Bocourt, 1881.

Tupinambis maculatus Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., An. X, 3 : 48-50.

« Le Tupinambis à taches vertes. » « Je l'ai trouvé dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris. » « Je ne sais dans quel pays habite le tupinambis à taches vertes. » (D.) Longueur totale 1 pied, 3 pouces, 8 lignes.

CUVIER (1829 : 28, note) mentionne cette espèce mais avec une restriction : « si ce n'est pas une simple variété de Sauvagarde ».

Le matériel-type n'a pas été retrouvé ; il peut être considéré comme perdu. Le binôme n'apparaît ni dans DUMÉRIL et BIBRON (1839) ni dans GRAY (1845) ni dans BOULENGER (1885) ; il n'est pas non plus cité par les auteurs modernes ayant traité du genre, PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 272) ou PRESCH (1973 : 740). Il s'agit donc d'un *nomen oblitum*.

= ? *Tupinambis teguixin* (Linné, 1758).

Ameiva major Duméril et Bibron, 1839, Erpét. génér., 5 : 117-119 ; atlas pl. III.

Lectotype (BASKIN et WILLIAMS, 1966 : 175) : MHNP 1491 (2244), 437 (259?) mm ; Trinité ; L'HERMINIER ; *Te* 39/2.

Paralectotype : MHNP 8357 (2245), 506 (309) mm ; Cayenne ; MILIUS ; *Te* 39.

Un troisième syntype [MHNP 1855 (2243) ; Cayenne ; MILIUS ; *Te* 39/1] a été donné en février 1965 au Dr E. WILLIAMS.

« Le grand ameiva. » « C'est à M. le baron Milius, ... que nous devons la connaissance de cette nouvelle espèce d'Ameivas, dont il nous a envoyé de Cayenne plusieurs beaux échantillons ; nous en possédons un autre qui faisait partie d'un envoi adressé de La Trinité au Muséum, par M. L'Herminier. » (D.B.) Longueur totale : 532 mm.

La planche 52 de l'Atlas présente ensemble et détails (a à d) du Grand Ameiva. Le binôme latin n'est utilisé ni sur la planche ni dans l'explication méthodique (1854), où il est précisé (p. 32) : « Cette planche n'est pas citée dans le texte. »

La présence des syntypes dans les collections est signalée dans le catalogue de C. et A. DUMÉRIL (1851 : 113) : « Cayenne : Milius, ad. et âge moyen, et île de la Trinité (Antilles) : M. Lherminier, adulte, Types. » et dans celui de GUIBÉ (1954 : 59, n° 293) ; celui-ci toutefois, omet le MHNP 8357.

C'est par erreur que WILLIAMS (*in* BASKIN et WILLIAMS, 1966 : 164) admettait l'existence de quatre types de *A. major*, rattachant à la série-type le spécimen dont BOCOURT fit en 1874 le

type de sa variété *flaviceps*. En effet, ce spécimen, donné par BELL comme provenant de Cayenne alors que les spécimens ayant servi à décrire *A. major* et supposés de même origine étaient dus à MILIUS, est entré en collection après 1851.

FITZINGER (1843 : 20) en avait fait, par désignation originale, l'espèce-type de son sous-genre *Pholidoscelis* du genre *Scelocnemis*.

L'espèce était admise par GRAY (1845 : 17), mais BOULENGER, après l'avoir placée (1885 : 359) dans la synonymie de *Ameiva punctata*, mit cette dernière espèce ((1888, Zool. Rec. f. 1887, Rept. : 11) en synonymie avec *A. erythrocephala*. GUIBÉ admettait encore la synonymie avec *A. punctata*.

BASKIN et WILLIAMS (1966 : 165) ont montré d'une part qu'il s'agissait d'une espèce des Antilles et non de Guyane et, d'autre part, que l'origine « Trinité » pour l'un des spécimens ne signifiait probablement pas qu'il provenait de l'île de ce nom mais probablement de la localité de Trinité sur la côte occidentale de la Martinique. Ils admettent la validité de l'espèce qu'ils supposent éteinte, par suite probablement de l'action des mangoustes, et la redécrivent sur le lectotype qu'ils désignent.

SCHWARTZ et THOMAS (1975 : 60), SCHWARTZ et HENDERSON (1985 : 79) considèrent l'espèce comme valide.

Salvator Merianae Duméril et Bibron, 1839, *Erpét. génér.*, 5 : 85-90.

Syntypes : MHNP 2640 (2202), 434 (278)mm ; Montevideo ; D'ORBIGNY ; *Te* 3. MHNP 2641 (2203), 201 (128)mm ; Brésil ; Auguste DE SAINT-HILAIRE ; *Te* 3/1. MHNP 8388 (2642), 940 (482?)mm ; Brésil ; DELALANDE ; *Te* 3/3. MHNP 2642 (2208), 231 (136)mm ; Mana ; LESCHENAULT ; *Te* 1. ? MHNP 6980 (2204), 280 (150?)mm ; Brésil ; donateur inconnu ; *Te* 3/2. ? MHNP 2643 (2209), 227 (107?)mm ; Cayenne ; donateur inconnu ; *Te* 1/1.

« Le Sauvegarde de Merian. » « Le Sauvegarde de Mérian est répandu dans toute l'Amérique méridionale et dans plusieurs Antilles. Notre Musée l'a reçu du Brésil par les soins de feu Delalande et de M. Auguste de Saint-Hilaire ; de Montevideo par ceux de M. Dorbigny, et de Cayenne par MM. Leschenault et Doumerc. » (D.B.) Longueur totale : 910 mm.

L'espèce est dédiée à Anna Maria Sybilla DE MERIAN (Francfort s/Main 1647-Amsterdam 1717), artiste hollandaise spécialisée dans les dessins d'insectes et de fleurs.

Ces types ne sont pas signalés par GUIBÉ (1954) mais on trouve leur présence mentionnée dans le catalogue de C. et A. DUMÉRIL (1851 : 113), ceux du Brésil par DELALANDE et par Auguste DE SAINT-HILAIRE ainsi que celui de Montevideo par D'ORBIGNY, sous le nom de *Salvator merianae* et ceux de Cayenne et La Mana par LESCHENAULT et DOUMERC sous celui de *S. nigropunctatus*. HOOGMOED (1973 : 371) a bien relevé ce point. Le numéro 89 attribué par C. et A. DUMÉRIL au vélin représentant cette espèce est faux ou devenu inexact. Dans la collection actuelle, ce vélin, Werner pinxit, porte le n° 48 du volume 87.

GRAY (1845 : 16) plaça l'espèce dans la synonymie de *Teius teguixin* et BOULENGER (1885 : 336) dans celle de *Tupinambis teguixin*, ce qui est généralement admis : PETERS et DONOSOBARROS (1970 : 272), PRESCH (1973 : 272).

PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 271) signalent cette espèce comme type du genre *Salvator* Duméril et Bibron, 1839, ce qui en fait correspond à une désignation d'espèce-type.

- = p.p. *Tupinambis teguixin* (Linné, 1758).
- = p.p. *Tupinambis nigropunctatus* Spix, 1825.

Monitor Meriani Blainville, 1816, *Bull. Soc. philomath. Paris* : 111, n. 5.

« Dans ce sous-ordre (Saurien) j'ai distingué quelques nouveaux genres, et entre autres celui du *Monitor* intermédiaire aux *Tupinambis* et aux *Dragones*, et dont voici les caractères principaux : ... Esp. : 1° *Meriani*; 2° *Brasiliensis*; 3° *Maculatus*; 4° *Variegatus*; 5° *Peronii*. » (B.)

Il n'y a aucune description des espèces ni référence à un matériel-type; le binôme *Monitor meriani* doit donc être considéré comme un *nomen nudum*. DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 86) le citent dans la synonymie de *Salvator merianae* et CEI (1986 : 296) dans celle de *Tupinambis teguixin*.

- = *Tupinambis teguixin teguixin* (Linné, 1758).

Gymnophthalmus Merremii Duméril et Bibron, 1839, *Erpét. génér.*, 5 : 820-823.

Le binôme latin est attribué par les auteurs de l'Erpétologie générale, qui seront repris par GRAY (1845 : 63), puis par BOULENGER (1885 : 427), à COCTEAU (Études sur les Scincoïdes, 1^{re} livraison). Mais, sauf erreur, cet auteur n'a pas employé la forme latine qui seule permettrait de valider le nom, pas plus dans le texte que dans la légende de la planche qui y est adjointe.

« Ce qui me confirme dans cette opinion que la figure et la description du *Lacerta Ceilonica minor lemniseata* de Séba se rapportent à cette espèce, c'est que le Muséum d'Histoire naturelle de Paris possède, je crois, l'individu qui précisément a servi à Séba. Le bocal dans lequel était contenu l'échantillon dont je veux parler portait en effet, avant les derniers rangements de la collection, des numéros d'ordre analogues à ceux de la collection du Stahouder, qui comme l'on sait renfermait les originaux de Séba, et a passé en vertu de traités politiques au Muséum de Paris; et l'individu a la teinte brune marron que la plupart des reptiles de la collection batave ont prise par leur long séjour dans l'alcool affaibli. » (C.)

Ce spécimen n'est pas cité parmi ceux qui ont été examinés par DUMÉRIL et BIBRON, et il ne figure pas sur le catalogue de C. et A. DUMÉRIL (1851 : 191); on doit donc le considérer comme perdu.

Pour COCTEAU, l'espèce qu'il étudiait était celle que LINNÉ désignait en 1758 comme *Lacerta lineata* et en 1766 comme *Lacerta quadrilineata*; c'est d'ailleurs ce dernier binôme latin que l'on retrouve sur la planche figurant le *Gymnophthalmus* de MERREM. Cette synonymie n'a pas été remise en cause.

- = *Gymnophthalmus quadrilineatus* (Linné, 1766).

Tupinambis monitor Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., An X, 3 : 20-35.

« Le Tupinambis proprement dit ou Sauvegarde ». Longueur totale : 1 pied 9 pouces 9 lignes « Dimensions de l'individu que j'ai décrit, et qui fait partie de ma collection d'histoire naturelle ». (D.)

On trouve dans CUVIER (1817 : 23 et note) une explication de l'origine des deux composants du binôme. *Tupinambis* serait le nom d'un peuple indien d'Amérique du Sud, confondu par SÉBA avec celui du reptile et *monitor*, en latin « celui qui avertit » du fait d'une croyance selon laquelle ce lézard avertissait le voyageur de la présence de crocodiles.

L'espèce est espèce-type du genre *Tupinambis* Daudin par désignation originale puisque l'auteur, bien que décrivant plusieurs espèces dans ce genre, précise que le *monitor* est le *Tupinambis* proprement dit et non par désignation subséquente de BURT et BURT (1933) comme l'écrivait PRESCH (1973 : 740). Elle est aussi espèce-type du genre *Exypnestes* Kaup, 1826.

DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 85) placèrent l'espèce dans la synonymie de leur *Salvator merianae*. Ils ne signalent pas à ce propos de spécimen qui aurait pu appartenir à DAUDIN, pas plus que C. et A. DUMÉRIL (1851 : 113). Le type doit donc être considéré comme perdu.

GRAY (1845 : 16) fit de cette espèce un synonyme de *Teius teguixin* puis BOULENGER (1885 : 335-336) de *Tupinambis teguixin*, ce qui est encore admis aujourd'hui (PETERS et DONOSO-BARROS, 1970 : 272).

= *Tupinambis teguixin teguixin* (Linné, 1758).

Lacerta monitor Latreille, 1802, in Sonnini et Latreille, Hist. nat. Rept., 1 : 220-224, fig. 1, pl. II.

Le binôme latin créé par LATREILLE ne se retrouve que dans le titre de l'article qu'il consacre au Lézard *Tupinambis* et dans la table des matières (4 : 405). La légende de la figure ne porte que le nom français. Il n'y a pas de référence à une série-type, mais figure et description valident le binôme.

DAUDIN (1802 : 20-35), à propos de *Tupinambis monitor*, ne cite pas LATREILLE et n'utilise pas le binôme *Lacerta monitor*; par contre, celui-ci apparaît en note, page 36, à propos de *Tupinambis elegans* : « ... regardés, par erreur comme synonymes du vrai *Lacerta monitor*, ou du *tupinambis* proprement dit ».

Le binôme est encore cité par DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 86) qui placent l'espèce dans la synonymie de leur *Salvator merianae*. N'ayant été repris ni par GRAY (1845), ni par BOULENGER (1885), ni par PETERS et DONOSO-BARROS (1970), il doit être considéré comme *nomen oblitum*.

= *Tupinambis teguixin* (Linné, 1758)

ou

= *Tupinambis nigropunctatus* Spix, 1825.

Chalcides monodactylus Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., An X, 4 : 370-371.

Holotype par monotypie ? : MHNP 2839 (2599), 114 (48 ?) mm ; *Te* 251 ; origine inconnue.

« Le Chalcide quadrupède monodactyle. » « Les quatre pieds sont minces écailleux, longs de deux lignes au plus, placés sur les côtés du corps, et n'ont qu'un seul doigt sans ongles. » « C'est dans la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris que j'ai trouvé ce saurien... » (D.) Longueur totale 6 pouces 3 lignes environ, pas d'indication sur l'origine du spécimen.

Si l'on tient compte de l'amputation accidentelle partielle de la queue, les dimensions du spécimen en collection correspondent à celles données par DAUDIN.

DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 459), qui plaçaient cette espèce, en même temps que *Chalcides tridactylus* Daudin, dans la synonymie de *C. cophias* Merrem, ne mentionnent qu'un exemplaire en collection, envoyé de la Guyane par M. BANON. Par contre, dans le catalogue de C. et A. DUMÉRIL (1851 : 146), on trouve cités, à côté du spécimen de BANON, deux individus d'origine inconnue. L'un d'eux subsiste encore aujourd'hui et rien ne s'oppose à ce qu'il s'agisse du spécimen étudié par DAUDIN. GUIBÉ (1954) n'aborde pas cette question.

Pour GRAY (1845 : 58) l'espèce est synonyme de *Chalcides flavescens* Bonnaterre et pour BOULENGER (1885 : 418) de *Cophias flavescens*.

VANZOLINI (1961 : 195), pour qui l'espèce de DAUDIN était synonyme de *Chamaesaura cophias* Schneider, 1801, proposa le binôme *Bachia cophias*. PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 80), admettant d'une part que *Ch. cophias* était synonyme strict de *Chalcides flavescens* et de *Ch. tridactylus* et d'autre part que le nom de SCHNEIDER n'était pas utilisable, proposèrent *Bachia monodactylus*, ajoutant : « this name is used without evaluation by us as to its appropriateness ». Ultérieurement, HOOGMOED (1973 : 255), ayant établi que *Chamaesaura cophias* n'était pas synonyme de *Chalcides flavescens*, rétablit le nom proposé par VANZOLINI.

= *Bachia cophias* (Schneider, 1801).

Aporomera ocellata Guichenot, 1848, in Gay, Historia... de Chile, Zoologia, 2 : 61-62.

« Estamos inciertos si debemos considerar como una especie verdaderamente distinta o como un jovencillo de la *A. ornata* la figura de un Lacerciano... Longitud deste el hocico hasta la punta de la cola, 9 pulg. » (G.)

Aucune indication ni sur la composition ni sur la localisation de la série-type. La description de GUICHENOT est suivie d'une note de GAY : « Este precioso Reptil se encuentra en las inmediaciones de Santiago a lo largo de las tapias de los potreros, y se acerca mas a la ciudad que la *A. ornata* ».

L'espèce n'est pas citée par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 112). Pour BOULENGER (1885 : 375), ce binôme était synonyme de *Callopiastes maculatus* Gravenhorst, 1838, ce qu'admettaient encore DONOSO-BARROS (1960 : 43) et PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 188). Depuis, CEI et LESCURE (1985a : 451) ont établi que *C. maculatus* était lui-même synonyme d'une espèce antérieure.

= *Callopiastes palluma* (Molina, 1782).

Ameiva oculata d'Orbigny et Bibron, 1837, Voyage dans l'Amérique méridionale, Reptiles, pl. 5, fig. 1 à 5.

Holotype par monotypie : 2656 (2774), 224 (113) mm ; Buenos Ayres ; D'ORBIGNY ; *Te* 112. (Également syntype de *Acrantus viridis* Duméril et Bibron, 1839 *non* Merrem, et de *Ameiva caelestis* d'Orbigny et Bibron, 1847 *non* 1837.)

La date de publication de la planche validant le binôme a été établie par SHERBORN et GRIFFIN (1934 : 131).

Se référant à cette planche, DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 143) placent l'espèce dans la synonymie de leur *Acrantus viridis* Wagler. Mais ils signalent (page 145) : « La figure de l'Acrante vert publiée par M. d'Orbigny dans son grand ouvrage sur l'Amérique est fautive, en ce que l'artiste a représenté chez cette espèce un doigt de plus qu'elle n'en a réellement aux pattes de derrière, c'est-à-dire cinq au lieu de quatre. »

D'ORBIGNY (1847 : 9), publiant le texte correspondant, signale que sur la planche 5 les noms de *oculata* et de *caelestis* ont été inversés ; mais, selon les lois de la nomenclature, les binômes de 1837, valables puisque figurés, ont l'antériorité et ainsi *caelestis* d'Orbigny et Bibron, 1847, est un synonyme de *oculata* d'Orbigny et Bibron, 1837.

CEI et LESCURE (1985b : 461) ont proposé la suppression des trois noms de D'ORBIGNY et BIBRON : *A. caelestis*, 1837 ; *A. caelestis*, 1847 ; *A. oculata*, 1847. Ils ont inclus l'espèce dans le genre *Teius*.

L'existence de l'holotype en collection est signalée par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 117) parmi les spécimens représentant *Acrantus viridis* ; GUIBÉ (1954) ne le mentionne pas.

PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 260) citent « *Ameiva* » *caelestis* « Bibron in d'Orbigny » en n'indiquant que la planche, avec la date de 1847, dans la synonymie de *Teius teyou teyou*. CEI (1986 : 287-288).

= *Teius oculatus* (d'Orbigny et Bibron, 1837).

Ameiva oculata d'Orbigny et Bibron, 1847 *non* 1837, Voyage dans l'Amérique méridionale, Rept., 5 : 9.

Syntype : MHNP 2639 (2201), 318 (193) mm ; *Te* 102 ; du Chili par GAY. (Également holotype de *Ameiva caelestis* d'Orbigny et Bibron, 1837, *non* 1847, et de *Aporomera ornata* Duméril et Bibron, 1839.)

« Cette espèce habite les côtes buissonneuses des environs de Valparaiso, au Chili, où elle est assez commune et a les mêmes mœurs que notre lézard vert d'Europe. » (O.B.)

Les auteurs signalent l'erreur intervenue dans la légende de la planche V de leur ouvrage (publiée en 1837), où les noms *caelestis* et *oculata* ont été intervertis. Ce qu'ils écrivent en 1847 se rapporte donc au moins *pro parte* à l'*A. caelestis* d'Orbigny et Bibron, 1837, seul nom valide.

CEI et LESCURE ont demandé (1985b : 461) la suppression du binôme de 1847 et établi (1985a : 451) sa synonymie avec :

= *Callopietes palluma* (Molina, 1782).

Aporomera ornata Duméril et Bibron, 1839, *Erpét. génér.*, 5 : 76-78.

Holotype par monotypie : MHNP 2639 (2201), 318 (193) mm ; *Te 102* ; du Chili par GAY. (Également holotype de *Ameiva caelestis* d'Orbigny et Bibron, 1837, et syntype de *Ameiva oculata* d'Orbigny et Bibron, 1847.)

« L'Aporomère orné habite le Chili ; c'est une découverte dont la science est redevable à M. Gay, botaniste distingué, de qui le Muséum d'histoire naturelle a reçu le seul échantillon que nous ayons encore vu. » (D.B.) Longueur totale 296 mm. Queue 180 mm.

Les auteurs expliquent ensuite comment, à la suite d'une erreur, ils ont confié leur unique exemplaire à D'ORBIGNY que celui-ci a représenté sous le nom de *Ameiva caelestis* « Rept. tab. 5, fig. 6 ».

Une autre erreur devait encore compliquer la nomenclature car sur cette planche, publiée en 1837, les noms de deux espèces ont été inversés, ce qui ne fut relevé par les auteurs que dix ans plus tard. Cf. *Ameiva caelestis*.

Alors que la description originale précise, à deux reprises, qu'elle repose sur un spécimen unique, le Muséum de Paris possède trois individus donnés comme provenant des récoltes de GAY au Chili, spécimens signalés par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 112).

Les deux autres spécimens sont le MHNP 2638 (2199) (142 (74) mm, *Te 102/1*, juvénile) dont GUIBÉ (1954 : 61, n° 305) faisait l'holotype, avec une dimension erronée (290 mm) et le MHNP 2639A (2201) (327 (181 ?) mm, *Te 102*) à queue régénérée. CEI et LESCURE (1985a : 451) ont relevé que seul le MHNP 2639 pouvait être l'holotype car il correspond étroitement aussi bien à la description qu'à la figure proposée. Cette double vérification permet de ne pas tenir compte de la discordance qui existe entre les dimensions données avec la description originale et celles relevées sur le spécimen.

Pour GRAY (1845 : 17), *A. ornata* tombait naturellement dans la synonymie de *Callopietes caelestis* (d'Orbigny) ; il donnait la même référence de figure que DUMÉRIL et BIBRON. Pour BOULENGER (1885 : 375), *A. ornata* était synonyme de *Callopietes maculatus* Gravenhorst, 1838, mais CEI et LESCURE (1985a : 451) ont depuis, démontré que cette dernière espèce tombait, elle, dans la synonymie de *Callopietes palluma*.

= *Callopietes palluma* (Molina, 1782).

Ameiva Plei Duméril et Bibron, 1839, *Erpét. génér.*, 5 : 114-116.

Syntypes : MHNP 4163 (2240), 273 (146 ?) mm ; Martinique ; PLÉE ; *Te 41*. MHNP 2648 (2238), 130 (75) mm ; Martinique ; PLÉE ; *Te 41/1*. MHNP 1784 (2239), 250 (162 ?) mm ; Saint-Domingue ; RICORD ; *Te 33*.

« Ameiva de Plée. » « Cette espèce ne nous est connue que par trois échantillons, qui nous ont été envoyés : le grand et le petit de la Martinique, par M. Plée ; celui de moyenne grandeur de Saint Domingue, par M. Alexandre Ricord. » (D.B.) Longueur totale 372 mm

Auguste PLÉE ou Pley (1787-1825, La Martinique), voyageur naturaliste ayant collecté à la Martinique, à la Guadeloupe, Porto Rico et sur la côte de Colombie. La plus grande partie de ses récoltes parvint au Muséum après sa mort, en 1826.

La présence des types dans les collections est confirmée par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 113) : « Martinique : Plée, ad. et j. âge. Haïti. M. Ricord, âge moyen, Types ».

GUIBÉ (1954 : 59, n° 294) les signale encore mais attribue au spécimen de Saint-Domingue une dimension de 350 mm ce qui ne correspond pas aux données relevées ; il utilise de plus une orthographe fautive : *pleei*. SCHWARTZ et THOMAS (1975 : 61) citent les trois syntypes, utilisent la graphie incorrecte mais considèrent l'espèce comme valide, ce que confirment SCHWARTZ et HENDERSON (1985 : 79).

GRAY (1845 : 19) admettait la validité du binôme tandis que BOULENGER (1885 : 354 et 353) y reconnaissait deux espèces : d'une part *Ameiva plei* (*pleei*) et d'autre part, *A. chrysoleama* Cope pour le spécimen de Haïti. COPE (1862 : 65) a d'ailleurs décrit un *Ameiva plei* différent de celui de DUMÉRIL et BIBRON, devenu *Ameiva exul* (Cope, 1862). L'espèce *A. plei* est admise par BARBOUR (1914 : 313) (*pleei*) puis par BARBOUR et NOBLE (1915 : 445-447) (*pleei*) mais ceux-ci restreignent son aire géographique aux îles de St-Martin et St-Bartholomée. Selon eux, PLÉE aurait pu obtenir ses spécimens de ces îles et non de la Martinique. Par ailleurs, ils écrivent, à propos du MCZ 4357 : « An old specimen, and not improbably one of the types of the species, doubtless received from the Paris Museum, whence came all the early material in the M.C.Z. labeled « Martinique » ».

Il ne peut évidemment s'agir d'un syntype, la série-type étant parfaitement définie et au complet à Paris. COCHRAN (1941 : 279) confirma la position de BOULENGER : « Two of the three specimens of *Ameiva plei* described by Duméril and Bibron came from Puerto Rico ; the other one came from « St. Domingue » and was collected by Alexandre Ricord. This specimen I believe to be a true *chrysoleama*, inasmuch as the figure of it by Bocourt shows the small interparietal and the larger adjacent scales ».

= p.p. *Ameiva plei* Duméril et Bibron, 1839.

= p.p. *Ameiva chrysoleama* Cope, 1868.

Gymnophthalmus Pleii Bocourt, 1881, Miss. scient. Mexique..., Zool., 3^e partie : 473-474, pl. XXII H, fig. 3 et 3a et b.

Syntypes : MHNP 1409 (3105), 77 (34?) mm et 1409 A, 94 (45?) mm ; Te 274. MHNP 3094 (3106), 132 (80) mm ; Te 274/1. Tous les trois de la Martinique par PLÉE. (Également syntypes *pro parte* de *Gymnophthalmus quadrilineatus* sensu Duméril et Bibron, 1839.)

« Le muséum possède trois individus du *Gymnophthalmus Pleii*, recueillis à la Martinique par le voyageur Plée... regardés à tort par Duméril et Bibron comme des représentants du *Gymnophthalmus quadrilineatus*. » (B.) BOCOURT donne pour dimensions 129 (81) mm.

GUIBÉ (1954 : 60, n° 302), SCHWARTZ et THOMAS (1975 : 123) confirment la présence des spécimens en collection et modifient, à tort, le nom en *pleii*; la forme est plus correcte mais l'émendation n'est pas licite. BOULENGER (1885 : 429), GARMAN (1887 : 12), BARBOUR (1914 : 317), SCHWARTZ et THOMAS (l.c.), SCHWARTZ et HENDERSON (1985 : 80) admettent la validité du binôme.

= *Gymnophthalmus pleii* Bocourt, 1881.

Gymnophthalmus quadrilineatus Duméril et Bibron, 1839, *non* Linné, *Erpét. génér.*, 5 : 820-823.

Syntypes : MHNP 3093 (3102), 81 (45) mm ; *Te* 272 ; Brésil ; coll. SÉBA. MHNP 1409, *Te* 274, et MHNP 3094, *Te* 274/1 (également syntypes de *Gymnophthalmus pleii*).

« Cette espèce se trouve au Brésil et à la Martinique, nous possédons des individus provenant de ces deux pays. » (D.B.)

La présence de ces spécimens en collection est confirmée par C. et A. DUMÉRIL dans leur catalogue (1851 : 191). Elle est omise par GUIBÉ (1954).

L'origine du MHNP 3093 se trouvait mentionnée sur le bocal contenant le spécimen.

Le binôme n'est pas cité par GRAY (1845), tandis que BOULENGER (1885 : 427, 428) reconnaît sa structure composite.

= p.p. *Gymnophthalmus lineatus* (Linné, 1766).

= p.p. *Gymnophthalmus pleii* Bocourt, 1881.

Lacerta quinquelineata Daudin, 1802, *Hist. nat. Rept.*, An X, 3 : 243-246.

« Le Lézard à cinq raies. » « C'est à mon ami le professeur Cuvier que je suis redevable de la connaissance de ce lézard vraiment extraordinaire, dont il m'a communiqué la description et un bon dessin ; il en a observé un individu adulte et trois jeunes dans la collection de M. Leconte, à Caen. » « Je ne sais pas au juste dans quelle partie de la terre habite cette singulière espèce de saurien ; cependant je la crois de la Jamaïque... » (par rapprochement avec une description et une figure de SLOANE). (D.)

CUVIER écrivait plus tard (1829 : 29, note), à propos de cette espèce : « Le *Lac. 5-lineata*, me paraît un *L. caeruleocephala* dont une partie de la queue cassée avait repoussé avec de petites écailles, comme cela arrive toujours après cet accident. »

Le spécimen n'a, semble-t-il, jamais appartenu aux collections de Paris. Le binôme n'est cité ni par DUMÉRIL et BIBRON (1839), ni par GRAY (1845), ni par BOULENGER (1885). Il doit donc être considéré comme *nomen oblitum*.

Chalcides Schlegeli Duméril et Bibron, 1839, *Erpét. génér.*, 5 : 457-459.

« Le Chalcide de Schlegel. » « Cet individu fait partie de la collection erpétologique du Musée de Leyde. » (D.B.) Provenance supposée Calcutta, longueur totale : 20 mm.

C. et A. DUMÉRIL (1851 : 146) signalent que l'espèce n'est pas représentée dans les collections de Paris.

GRAY (1845 : 57) place l'espèce dans la synonymie de *Microdactylus gracilis* et BOULENGER (1885 : 418) dans celle de *Cophias tridactylus*. BRONGERSMA (1946 : 237-241) examina, redécrivit et figura l'holotype : « 1 ex., ♀, ?, type, « Calcutta », don. Tschudi, Mus. Leiden, Herp. reg. n° 3580. » puis conclut à la validité de l'espèce : « *Chalcides schlegeli* Dum. et Bibr., has been referred to the synonymy of *Cophias tridactylus* (= *Bachia tridactyla* (Daud.)) by Boulenger (1885, p. 418) and by other after him. A re-examination of the type proved that this point of view is not correct. *Bachia schlegeli* (Dum. et Bibr.) is a distinct species of which *Bachia boettgeri* (Blgr.) is almost certainly a synonym ».

Sans explication, PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 82) donnent pour localité-type de l'espèce « East Indies ». Il s'agit tout au plus d'une *terra typica emendata*.

= *Bachia schlegeli* (Duméril et Bibron, 1839).

Ameiva septemlineata A. Duméril, 1851, Catal. méth. Rept. : 114-115.

Holotype par monotypie : MHNP 4198 (2230), 125 (58?) mm ; Amérique méridionale ; *Te* 43.

« Ameiva à sept raies. » « Longueur totale, 0 m 12. » « Amérique mérid. Type. Unique. » (A.D.)

GUIBÉ (1954 : 69, n° 296) signale la présence du type.

BOULENGER (1885 : 346), BARBOUR et NOBLE (1915 : 477-478), PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 23) reconnaissent le binôme comme valide.

Lacerta sexlineata Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., 3 : 183-187.

Le Lézard à six raies ». « Bosc a retrouvé depuis peu d'années ce lézard à six raies aux environs de Charleston, en Caroline, et il m'en a communiqué un individu qui m'a servi à compléter la description que je vais en donner... » (D.) Longueur totale 8 pouces 2 lignes.

L'espèce *Lacerta lineata* avait été nommée par LINNÉ (1766 : 364) ; elle n'a pas de type connu. Le catalogue de C. et A. DUMÉRIL (1851) ne signale pas de spécimen provenant de BOSCH.

L'espèce a été transférée par DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 131) dans le genre *Cnemidophorus*, ce qui n'a pas été remis en question.

= *Cnemidophorus sexlineatus* (Linné, 1766).

Ameiva Sloanei Duméril et Bibron, 1829, Erpét. génér., 5 : 107-111.

Syntypes : MHNP 4171 (2231), 398 (288) mm ; Jamaïque ; *Te* 34/1 ; MHNP 2646 (2232), 124 (53?) mm ; Jamaïque ; *Te* 34.

« L'ameiva de Sloane. » « Cette espèce est originaire des Antilles. » « Notre collection en renferme seulement deux échantillons, que la personne de qui nous les tenons nous a assuré avoir reçu directement de la Jamaïque. » (D.B.) Longueur totale : 415 mm.

L'espèce est dédiée à Hans SLOANE (Killileagh 1660-Chelsea 1752), médecin et naturaliste anglais.

La présence dans les collections de Paris des deux syntypes est confirmée par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 115) : « ad. et âge moyen. », par GUIBÉ (1954 : 59, n° 295) et par SCHWARTZ et THOMAS (1975 : 57).

Dès 1845, GRAY (p. 19) mettait cette espèce dans la synonymie de son *Ameiva dorsalis*, ce que confirmait ultérieurement BOULENGER (1885 : 357) et n'a pas été remis en cause depuis : SCHWARTZ et THOMAS (l.c.).

= *Ameiva dorsalis* Gray, 1838.

Lacerta striata Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., An X, 3 : 247-250.

Holotype par monotypie : MHNP 4191 (2285), 305 (205) mm ; Surinam ; Marin DE BÈZE ; *Te* 22.

« Le Lézard strié. » « ...son ventre est revêtu de plusieurs rangées longitudinales de plaques rhomboïdales et carénées de manière que ce ventre est strié sur toute sa longueur. » « M. Marin de Bèze, médecin à Surinam, et très zélé pour l'histoire naturelle, a trouvé dans cette partie de l'Amérique méridionale le lézard dont je viens de faire la description, et il a bien voulu m'en faire présent. » (D.) Longueur totale : 1 pied, 2 pouces.

GUIBÉ (1954 : 60, n° 303) montra que le spécimen MHNP 4191, dont DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 152) attribuaient la récolte à Surinam à un certain « M. Roze », nom repris par C. et A. DUMÉRIL (1851 : 117) et porté sur le bocal, est en fait l'holotype de DAUDIN.

DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 151-152) transférèrent l'espèce dans le genre *Centropyx*. FITZINGER (1826 : 21) en fit l'espèce-type de son genre *Pseudoameiva* et GRAY (1845 : 23) de son genre *Acanthopyga*. BOULENGER le réintroduisit (1885 : 340) dans le genre *Centropyx* où il est encore aujourd'hui : PETERS et DONOSO-BARROS (1970 : 151), HOOGMOED (1973 : 302).

= *Kentropyx striatus striatus* (Daudin, 1802).

Centropyx striatus Duméril et Bibron, 1839, *non* Daudin, *Erpét. génér.*, 5 : 151-152.

Syntypes : MHNP 4191 (2285), 305 (205) mm ; Surinam ; BÈZE ; *Te* 22 (également holotype de *Lacerta striata* Daudin). MHNP 2661 (2284), 122 (40?) mm ; La Mana ; LESCHENAULT et DOUMERC ; *Te* 25.

« Le centropyx strié. » « écailles du pli sous-collaire grandes, formant une dentelure en scie bien prononcée. » « L'un des deux exemplaires du *Centropyx strié* qui existent dans nos collections a été envoyé de Surinam par M. Roze, l'autre a été recueilli à la Mana par MM. Leschenault et Doumerc. Nous avons examiné un troisième individu provenant de Surinam ; celui-ci appartient au musée de Leyde. » (D.B.) Longueur totale 313 mm.

L'holotype de DAUDIN avait été envoyé de Surinam par Marin DE BÈZE; par suite d'altérations de copistes BÈZE s'est transformé en ROZE, mais on retrouve sur les registres la graphie BOZE corrigée en BÈZE.

La présence dans les collections de Paris de deux des syntypes est signalée dans le catalogue de C. et A. DUMÉRIL (1851 : 117) : « Surinam : M. Roze. La Mana : Leschenault et Doumerc. ». GUIBÉ (1954 : 60, n° 303) ne mentionne que le premier.

HOOGMOED et LESCURE (1975 : 158) ont montré que les syntypes de Paris appartenaient en fait à deux espèces différentes (le MHNP 2661 à *K. borckianus*).

= p.p. *Kentropyx striatus* (Daudin, 1802).

= p.p. *Kentropyx borckianus* (W. Peters, 1869).

Lacerta teyou Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., An X, 3 : 195-198.

Néotype, CEI et LESCURE (1985b : 461) : MHNP 4188 (2273), 304 (260) mm ; Santa Cruz de la Sierra (Bolivie); *Te 111*.

« Le lézard teyou-vert. » « Les habitants du Paraguay nomment ce saurien *teyou-hobi*, ce qui signifie lézard vert ; car ils désignent sous le nom de *teyou* tous les lézards ou sauriens. » « J'ai cherché cette espèce de lézard dans la collection du muséum d'histoire naturelle de Paris ; mais toutes mes recherches ont été vaines. » (D.)

L'espèce fut prise pour type de son genre *Tejus* par FITZINGER en 1826 (*non Tejus* Merrem) et par WAGLER en 1830 pour *Acrantus*. DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 143-145) placèrent l'espèce dans la synonymie d'*Acrantus viridis* ; GRAY (1845 : 23) proposa *Acrantus teyou* puis BOULENGER (1885 : 379) reprit *Teius teyou*, ce qui a été accepté (PETERS et DONOSO-BARROS, 1970 : 260). CEI et LESCURE (1985b : 461) ont montré la complexité du problème et fixé la nomenclature en choisissant un néotype parmi le matériel de D'ORBIGNY dont ils ont donné une figure et une description détaillée. CEI (1986 : 285-287).

= *Teius teyou* (Daudin, 1802).

Chalcides tridactylus Daudin, 1802, Hist. nat. Rept., An X, 4 : 367-369; pl. LVII, fig. 3.

« Le chalcide quadrupède tridactyle. » « Les quatre pieds sont minces et très courts, puisqu'ils n'ont qu'une ligne de longueur : ils sont pourvus chacun de trois doigts très petits, simplement écailleux et sans ongles. » « Je ne sais quelle est la patrie de ce reptile, dont je possède un individu dans ma collection d'histoire naturelle. Schneider a décrit le chalcide quadrupède tridactyle, sous le nom de *Chamoesaura cophias*,... » (D.) Longueur totale 6 pouces, corps 2 pouces 6 lignes, queue 3 pouces.

DAUDIN mentionne dans la synonymie « Le chalcide » de LACÉPÈDE et expressément la figure 2 de la planche IX de l'édition in-12. De son côté, LACÉPÈDE se réfère à un spécimen conservé au Cabinet du Roi (devenu Muséum) : « Le corps de l'individu conservé au cabinet du Roi, a deux pouces six lignes de longueur ; il est plus court que la queue, et entouré de quarante-huit anneaux ». LACÉPÈDE et DAUDIN ont-ils examiné le même spécimen ? En faveur

de cette hypothèse on peut noter les dimensions identiques du corps et la même importance relative de la queue. Cependant, DAUDIN, qui pour d'autres spécimens se réfère aux collections du Muséum, parle dans ce cas de « sa collection » et rappelle bien que LACÉPÈDE a donné « le nom de *chalcide* » à un autre saurien qu'il a observé dans le museum d'histoire naturelle de Paris, et dont personne n'avait parlé avant lui ».

DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 459) placent cette espèce, en même temps que *Chalcides monodactylus* Daudin, dans la synonymie de *Chalcides cophias* Merrem et ne mentionnent qu'un exemplaire en collection, envoyé de la Guyane par M. BANON. Par contre, dans le catalogue de C. et A. DUMÉRIL (1851 : 146), on trouve cités, à côté du spécimen de BANON, deux individus d'origine inconnue, dont l'un se trouve encore en collection; nous le considérons comme l'holotype probable de *Chalcides monodactylus* Daudin, 1802. GUIBÉ (1954) n'aborde pas cette question.

Pour GRAY (1845 : 58), le binôme de DAUDIN (*Ch. tridactylus*) est synonyme de *Chalcides flavescens* Bonnaterre, tandis que pour BOULENGER (1885 : 418) il s'agit d'une espèce valide qu'il place dans le genre *Cophias*. BURT et BURT (1933 : 57, n.) écrivaient de leur côté : « The *Chalcides flavescens* of Bonnaterre 1789, apparently the oldest described species of *Bachia*, is not recognized by herpetologists at present. From the original description and figure it appears to us that it is probably this species (*tridactyla*) which was described at a much later date. ».

VANZOLINI (1950 : 151), estimant que *Bachia tridactyla* ne pouvait être utilisé (?) du fait de l'existence d'un *Chalcides tridactyla* Laurenti, 1768, Scincidae (!), proposa le remplacement du binôme de DAUDIN par *Chalcides schlegeli* D. et B. qu'il considérait comme synonyme. Mais il ignorait alors le travail de BRONGERSMA (1946 : 237) qui, lui, avait établi la spécificité de *Ch. schlegeli*. PETERS et DONOSO-BARROS, quant à eux, placent (1970 : 80) l'espèce de DAUDIN dans la synonymie de *Chalcides flavescens* Bonnaterre, 1789, avec le commentaire suivant : « The trivial names *flavescens*, *cophias* and *tridactylus* were all based on the figure on plate 32, of Lacépède, Hist. Nat. Quad. Ovip., 1789, with two of the authors reproducing the figure, and the third citing it in his text. All have the same « Iconotype », and are strict synonyms ».

L'affirmation d'une synonymie stricte est pour le moins osée. La description de DAUDIN repose sur l'examen d'un holotype et la production d'une figure différente de celle de LACÉPÈDE. Celle-ci est citée dans la synonymie, avec d'ailleurs une référence différente de celle donnée par PETERS et DONOSO-BARROS. C'est aussi négliger le fait que LACÉPÈDE avait créé un binôme, *Lacertus chalcides*, qui avait la priorité sur les trois autres et dont il aurait fallu discuter même si sa validité ne pouvait être admise en raison de l'existence d'un *Lacerta chalcides* Linné, 1758. HOOGMOED a relevé de son côté (1973 : 255) que *Chamaesaura cophias* Schneider, étant basé à la fois sur la figure de LACÉPÈDE et sur l'examen d'un spécimen de M. LAMPE, ne pouvait être considéré comme synonyme strict de *Bachia flavescens* (Bonnaterre).

= *Bachia flavescens* (Bonnaterre, 1789).

Ameiva tritaeniata Cuvier, 1829, Le Règne animal, 2^e éd., 2 : 29, note.

Ce nom apparaît dans DUMÉRIL et BIBRON (1839 : 101) à propos de la synonymie de *Ameiva vulgaris*. Mais il ne s'agissait pour CUVIER que d'un changement de genre concernant le « *Teius tritaeniatus*, Spix, XXI, 2 ». (C.)

L'espèce n'est attribuée à CUVIER ni par GRAY (1845 : 18) ni par BOULENGER (1885 : 352).

= *Ameiva ameiva ameiva* (Linné, 1758).

Lacertus tupinambis Lacépède, 1788, Hist. nat. Quadr. ovip., Synopsis methodica, 2 : 448 ;
1 : 305-312, pl. X, édit. in-12 ; 1 : 251-256, pl. XVII, édit. in-4°.

« Le Tupinambis ». « L'individu que nous avons décrit et qui est au Cabinet du Roi, a trois pieds huit pouces de long, en y comprenant la queue ; il a été envoyé du Cap de Bonne-Espérance. J'ai vu un autre individu de cette espèce, apporté du Sénégal et dont la longueur totale était de quatre pieds dix pouces ». « Le Tupinambis est le même animal que le lézard du Brésil appelé *Tejuguacu* et *Temapara Tupinambis...* » (L.)

L'un des deux syntypes au moins a donc appartenu au Muséum. Il n'est signalé ni dans le catalogue de C. et A. DUMÉRIL (1851) ni dans celui de GUIBÉ (1954) ; nous ne l'avons pas retrouvé, il doit donc être considéré comme perdu.

DAUDIN (1802 : 60) plaçait l'espèce de LACÉPÈDE dans la synonymie de son *Tupinambis stellatus*. Sauf erreur, ni DUMÉRIL et BIBRON (1839), ni GRAY (1845), ni BOULENGER (1885) ne mentionnent le *Lacertus tupinambis*.

Même si, comme l'a souligné MERTENS (1942 : 8), LACÉPÈDE confondait sous le même nom une espèce américaine (un *Tupinambis*) et une espèce africaine (un *Varanus*), il n'en reste pas moins que la description-type reposait sur l'examen de deux syntypes, l'un et l'autre africains, ce qui limite la synonymie possible. C'est donc à tort que PRESCH (1973 : 641) plaçait « *Lacerta* » *tupinambis* dans la synonymie de *Tupinambis teguixin*. MERTENS (1942 : 320 ; 1963 : 14) plaça le binôme dans la synonymie de la sous-espèce nominale de *Varanus niloticus*.

= *Varanus niloticus niloticus* (Linné, 1766).

Ameiva undulata C. et A. Duméril, 1851, *non* Wiegmann, Catal. méth. coll. rept. : 113-114.

« Ameiva ondulé. » « Longueur totale 0.43 m. » « Province du Peten (Amér. centrale) : M. Morelet. — unique. » (D.D.)

En 1985 ce spécimen ne figure plus dans les collections.

Les auteurs du catalogue font suivre leur « nouveau » binôme des abréviations « Dum. Bibr. » mais aucune référence dans le texte ne se rapporte à une description faite par ces deux auteurs. Par contre, BOULENGER (1885 : 347) en crédite « A. Dum. » seul ce qui est également inexact.

C. et A. DUMÉRIL considéraient leur espèce comme identique au *Cnemidophorus undulatus* de WIEGMANN mais, pour BOCOURT (1874 : 258), le spécimen rapporté du Peten par M. Arthur MORELET appartient à la variété A de cette espèce. Les rapports de cette variété A avec l'une des nombreuses sous-espèces actuellement reconnues (neuf en dehors de la nominative *in* SMITH et TAYLOR, 1950 : 171-174) n'ont pas été étudiés.

= ? *Ameiva undulata* Wiegmann, 1834, subsp.

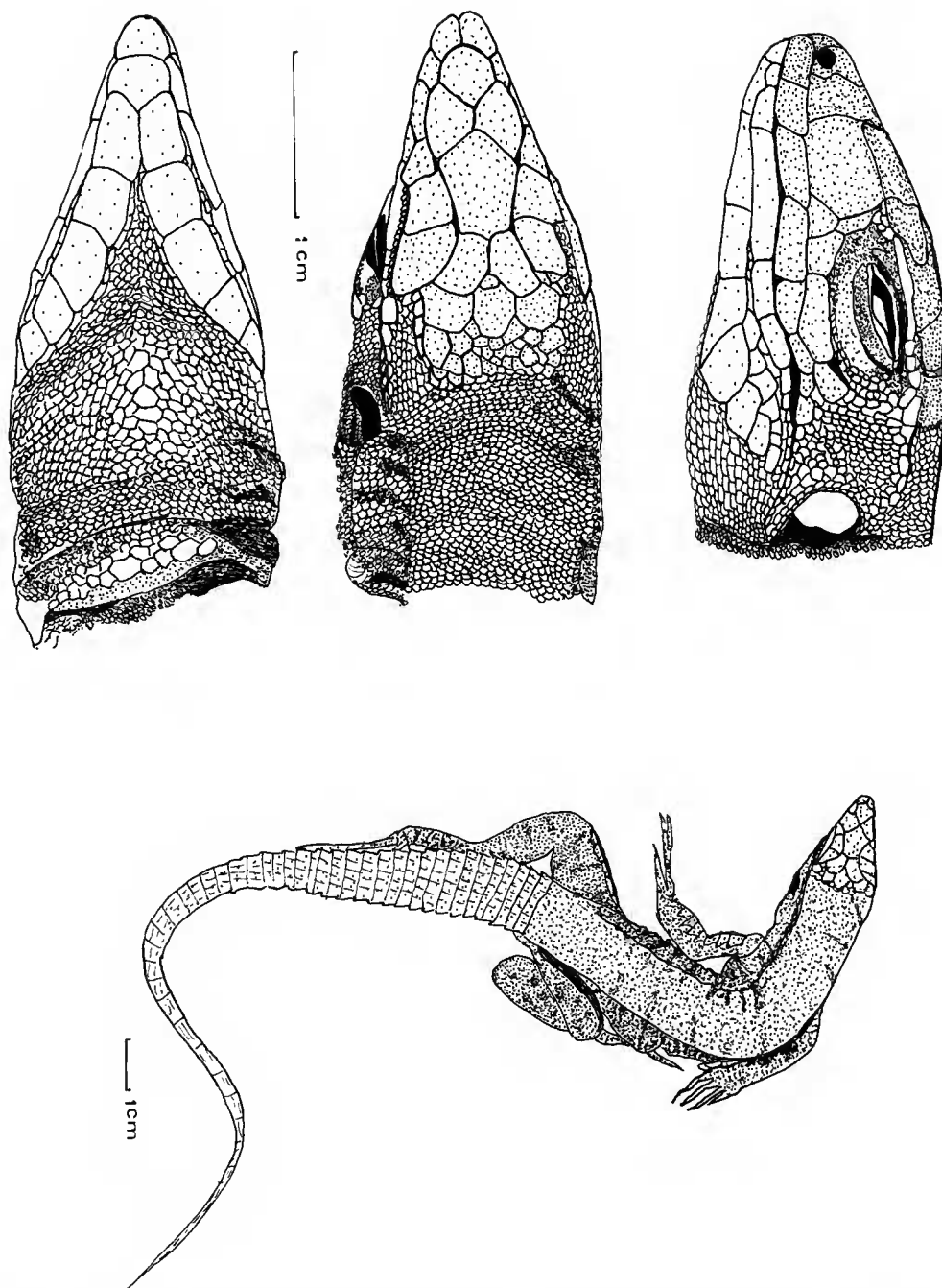


FIG. 7. — Aspect général et détails de l'écaillure céphalique du syntype MHNP 4165 d'*Ameiva undulata* Bocourt, 1874.

Ameiva undulata var. B Bocourt, 1874, Miss. scient. Mexique, Zool., 3^e partie : 269.

Syntypes : MHNP 4160 (1874.25, 2229H), 167 (112) mm ; 4160A, 169 (117) mm ; 4160B, 132 (72?) mm ; *Te* 46/8. MHNP 4165 (1874.25, 2229B), 294 (196) mm, mâle ; 4165A, 276 (175?) mm ; 4160B, 213 (138) mm ; *Te* 46/12. Recueillis par la Commission scientifique dans les forêts de Belize (Honduras britannique).

BOCOURT ne fixe pas la composition de la série-type mais donne les dimensions d'un exemplaire mâle : 295 (193) mm. GUIBÉ (1954) ne cite pas ces types.

Les rapports de la variété B de BOCOURT avec les différentes sous-espèces actuellement connues n'ont pas été étudiés.

= *Ameiva undulata* Wiegmann, 1834, subsp. ?

Acrantus viridus Duméril et Bibron, 1839, *non* Merrem *nec* Wagler, Erpét. génér., 5 : 143-146.

Syntypes : MHNP 2656 (2774), 224 (113?) mm ; Buenos Ayres ; D'ORBIGNY ; *Te* 112 (également holotype de *Ameiva oculata* d'Orbigny et Bibron, 1837, *non* 1847, et syntype de *Ameiva caelestis* d'Orbigny et Bibron, 1847, *non* 1837). MHNP 2655 (2272), 184 (83?) mm ; Montevideo ; D'ORBIGNY ; *Te* 112/1.

« L'Acrante vert. ». « Au-dessus ce Lacertien est vert, marqué de six raies jaunes... » « L'Acrante vert habite l'Amérique méridionale. D'Azara l'a rencontré dans le Paraguay, et nos collections en renferment des exemplaires recueillis par M. d'Orbigny, à Montevideo et à Buenos-Ayres. » (D.B.)

C. et A. DUMÉRIL (1851 : 117) confirment la présence des spécimens dans les collections de Paris. GUIBÉ (1954) ne les citent pas.

GRAY (1845 : 23) plaçait l'espèce dans la synonymie de *Acrantus teyou* et BOULENGER (1885 : 379) dans celle de *Teius teyou* ; CEI (1986 : 287) en fait un synonyme *pro parte* de *Teius oculatus*.

= *Teius teyou* (Daudin, 1802).

= *Teius oculatus* (d'Orbigny et Bibron, 1837).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARBOUR, Thomas, 1914. — A contribution to the Zoogeography of the West Indies, with especial reference to Amphibians and Reptiles. *Mem. Mus. comp. Zool. Harv.*, **44** (2) : 205-359, 1 pl.
- BARBOUR, T., et G. Kingsley NOBLE, 1915. — A revision of the lizards of the genus *Ameiva*. *Bull. Mus. comp. Zool. Harv.*, **49** (6) : 417-479.
- BASKIN, Jonathan N., et Ernest E. WILLIAMS, 1966. — The Lesser antillean *Ameiva* (Sauria, Teiidae). *Stud. Fauna Curaçao*, **26** (89) : 144-176, 2 pl.
- BLAINVILLE, Henri, Marie DUCROTAY DE, 1816. — Prodrome d'une nouvelle distribution systématique du règne animal. *Bull. scient. Soc. philomath. Paris* : 105-124.
- BOCOURT, Marie-Firmin, 1873a. — Note sur l'*Ameiva Edwardsii*. *Annl. Sci. nat. Zool.*, 5^e s., **17** (17) : 1-2.
- 1873b. — Deux notes sur quelques sauriens de l'Amérique tropicale. *Annl. Sci. nat. Zool.*, **19** (4) : 5 p.
- 1874-1882. — Recherches zoologiques pour servir à l'histoire de la faune de l'Amérique centrale et du Mexique.
- BOIE, Heinrich, 1826. — Bemerkungen über die von Spix abgebildeten brasilianischen Saurier. *Isis* : 117-120.
- BONNATERRE, Abbé, 1789. — Erpétologie. In : Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature. A Paris chez Panckoucke, libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins, 70 p., 26 pl.
- BOULENGER, Georges Albert, 1885. — Catalogue of the Lizards in the British Museum (Natural History), Londres, 2^e éd., Vol. II : XIII + 497 p., 24 pl.
- 1903. — Descriptions of new Lizards in the Collection of the British Museum. *Ann. Mag. nat. Hist.*, S. 7, **12** : 429-435.
- BRONGERSMA, Leo Daniel, 1946. — Some notes on species of the genera *Bachia* and *Scolecosaurus*. *Zoöl. Meded., Leiden*, **16** : 239-246.
- BRYGOO, Édouard, Raoul, 1983. — Les types de Caméléonidés (Reptiles, Sauriens) du Muséum national d'Histoire naturelle. Catalogue critique. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., **5**, A, (3, suppl.) : 26 p.
- 1985a. — Les types de Cordylidés et de Dibamidés (Reptiles, Sauriens) du Muséum national d'Histoire naturelle. Catalogue critique. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., **7**, A, (1) : 249-265.
- 1985b. — Les types de Scincidés (Reptiles, Sauriens) du Muséum national d'Histoire naturelle. Catalogue critique. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., **7**, A, (3, suppl.) : 126 p.
- 1987a. — Les types d'Anguidés (Reptiles, Sauriens) du Muséum national d'Histoire naturelle. Catalogue critique. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., **9**, A, (2, suppl.) : 3-20.
- 1987b. — Les types de Varanidés (Reptiles, Sauriens) du Muséum national d'Histoire naturelle. Catalogue critique. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., **9**, A, (2, suppl.) : 21-38.
- 1988. — Les types de Lacertidés (Reptiles, Sauriens) du Muséum national d'Histoire naturelle. Catalogue critique. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., **10**, A, (1, suppl.) : 3-57.
- BURGER, W. Leslie, 1950. — New, Revived and Reallocated Names for North American Whiptailed Lizards, Genus *Cnemidophorus*. *Chicago Acad. Sci. nat. Hist. Misc.*, **65** : 9 p.
- BURT, Charles E., 1931. — A study of the teiid lizards of the genus *Cnemidophorus* with special reference to their phylogenetic relationships. *Bull. U.S. nat. Mus.*, **154** : 1-286.

- BURT, C. E., et May Danheim BURT, 1933. — A preliminary check List of the Lizards South America. *Trans. Acad. Sci. St Louis*, **28** (1) : 1-104.
- CEI, José M., 1986. — Reptiles del centro, centro-oeste y sur de la Argentina. Herpetofauna de las zonas aridas y semiaridas. Torino, 528 p.
- CEI, José M., et Jean LESCURE, 1985a. — Identité de *Lacerta palluma* Molina, 1782, et revalidation de *Centrura flagellifer* Bell, 1843 (Reptilia, Sauria). *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., **7**, A (2) : 451-459.
- CEI, José M., et Jean LESCURE, 1985b. — Identité de *Teius teyou* (Daudin, 1802), type du genre, et de *T. ocellatus* (d'Orbigny et Bibron, 1837) (Reptilia, Teiidae). *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., **7**, A (2) : 461-473.
- CLOQUET, Hippolyte, 1823. — Art. Lézard in *Dict. Sci. nat.*, **47** : 525-527. Strasbourg et Paris, d'après HOOGMOED 1973.
- COCHRAN, Doris Mable, 1941. — The Herpetology of Hispaniola. *Bull. U.S. natn. Mus.*, **177** : vii + 398 p.
- COCTEAU, Jean-Théodore, 1836. — Études sur les Scincoïdes. Terzuolo imp. Paris.
— 1838. — Reptiles in *Histoire physique, politique et naturelle par Ramon de la Sagra*, I-XVIII et 199 p.
- COPE, Edward Drinker, 1862. — *Proc. Ac. Nat. Sci. Phil.* : 184.
- CUVIER, Georges, 1817 et 1829. — Le Règne animal distribué d'après son organisation, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux et d'introduction à l'anatomie comparée. Paris, Déterville éd., 1817 : première édition; 1829 : deuxième édition.
- DAUDIN, François Marie, 1802. — *Histoire naturelle des Reptiles*. F. Dufart imp., Paris, 397 p.
- DONOSO-BARROS, Roberto, 1960. — La Familia Teiidae en Chile (Squamata, Lacertilia). *Revta chil. Hist. nat.*, **55** : 41-54.
- DUMÉRIL, A. M. Constant, et Gabriel BIBRON, 1839. — *Erpétologie générale ou Histoire complète des Reptiles*. 5. Paris, Lib. encycl. Roret.
- DUMÉRIL, A. M. Constant, et Auguste DUMÉRIL, 1851. — *Catalogue méthodique de la collection des Reptiles*. Gide et Baudry édit., Paris, 224 p.
- FITZINGER, Leopold Joseph, 1826. — Neue Classification der Reptilien, nach ihnen natürl. Verwandtschaften. Nebst einer Verwandtschaftafel u. einem Verzeichnisse der Reptilien-Samml. des k.k. zool. Museum zu Wien. Heubner, Wien in-4^o.
— 1827. — Recension des Spix'schen Eidechsenwerkes. *Isis* : 741-749.
- GARMAN, Samuel, 1887. — On West-Indian Reptiles and Batrachians in the Museum of Comparative Zoology at Cambridge. *Bull. Mass. Essex Inst.*, **19** : 1-53.
- GAY, Claude, 1848. — *Historia fisica y politica de Chile*. Paris, Zoologia, Tomo segundo, 370 p.
- GRAY, John Edward, 1845. — *Catalogue of the specimens of Lizards in the collection of the British Museum*. Londres, 289 p.
- GRIFFIN, L. E., 1917. — A synopsis of the Saurian Genus *Prionodactylus*. *Ann. Carneg. Mus.*, **11** : 428-429.
- GUIBÉ, Jean, 1954. — *Catalogue des types de Lézards du Muséum national d'Histoire naturelle*. Imp. Colas, Bayeux, 120 p.
- GUICHENOT, Adolphe, 1848. — *Historia fisica y politica de Chile por Claudio Gay*, Paris, Zoologia, Tomo segundo, Reptiles : 5-136.
- HOOGMOED, Marinus Steven, 1973. — Notes on the Herpetofauna of Surinam. IV. The lizards and amphisbaenians of Surinam. *Biogeographica*, 419 p. W. Junk édit. La Hague.
- HOOGMOED, Marinus Steven, et Jean LESCURE, 1975. — An annotated checklist of the Lizards of French Guiana, mainly based on two recent collections. *Zoöl. Meded., Leiden*, **49** : 141-171.

- LACÉPÈDE, Bernard Germain, 1788. — Histoire naturelle des Quadrupèdes ovipares et des Serpents. T. I : 359 p. et 12 pl.
- LATREILLE, Pierre André, 1802. — In C. S. SONNINI et LATREILLE, Histoire naturelle des Reptiles..., 4 vol., Paris, Deterville.
- LINNÉ, Charles, 1758. — Systema naturae. 10^e édit.
— 1766. — Systema naturae. 12^e édit.
- MASLIN, T. Paul, et Diane M. SECOY, 1986. — A checklist of the lizard genus *Cnemidophorus* (Teiidae). Contr. Zool. Univ. Color Mus. (1), 60 p.
- MERTENS, Robert, 1942. — Die Familie der Warane (Varanidae). *Abh. Senckenb. Naturforsch. Ges.*, **462** : 116 p; **465** : 117-234; **466** : 235-391.
- MOCQUARD, François, 1899. — Contribution à la faune herpétologique de la basse Californie. *Nouv. Archs Mus. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., (1) : 297-343, pl. 11-13.
- ORBIGNY, Alcides Dessalines d', 1847. — Voyage dans l'Amérique méridionale..., **5**, 1^{re} partie, Reptiles. Bertrand édit. Paris.
- PETERS, James A., et Roberto DONOSO-BARROS, 1970. — Catalogue of the Neotropical Squamata. Part. II. Lizards and Amphisbaenians. *Bull. U.S. natn. Mus.*, **297** : 293 p.
- PRESCH, William, 1973. — A Review of the Tegu, Lizard Genus *Tupinambis* (Sauria; Teiidae) from South America. *Copeia* (4) : 740-746.
- SCHNEIDER, Joanes Gottlob, 1799. — Historiae Amphibiorum naturalis et literariae. Fasciculus Primus continens Ranas, Calamitas, Bufones, Salamandras et Hydros in genera et species descriptos notisque suis distinctos.
— 1802. — Fasciculus Secundus continens Crocodilos, Scincos, Frommam imp. Jenae, 374 p.
- SCHWARTZ, Albert, 1970. — A systematic review of *Ameiva auberi* Cocteau (Reptilia, Teiidae) in Cuba and the Bahamas. *Ann. Carneg. Mus.*, **41** (4) : 45-168.
- SCHWARTZ, Albert, et Richard THOMAS, 1975. — A check-list of West Indian Amphibians and Reptiles. Carnegie Museum, 216 p.
- SCHWARTZ, Albert, et Robert W. HENDERSON, 1985. — A Guide to the Identification of the Amphibians and Reptiles of the West Indies Exclusive of Hispaniola. Milwaukee Museum, 165 p.
- SEBA, Albert, 1734-1735. — Locupletissimi rerum naturalium thesaurii... in fol. Amsterdam. Vol. I, 1734, 111 pl.; Vol. II, 1735, 114 pl.
- SHERBORN, C. Davies, et Francis J. GRIFFIN, 1934. — On the dates of Publication of the Natural History Portions of Alcide d'Orbigny's « Voyage dans l'Amérique méridionale ». *Ann. nat. Hist.*, 10^e s., **13** : 130-134.
- SMITH, Hobart M., 1946. — Handbook of Lizards. Lizards of the United States and of Canada. Comstock publ. Co., XII + 557 p.
- SMITH, H. M., et W. Leslie BURGER, 1949. — The identity of *Ameiva tessellata* Say. *Bull. Chicago Acad. Sci.*, **8** (13) : 277-284.
- SMITH, H. M., et Edward H. TAYLOR, 1950. — An annotated checklist and key to the reptiles of Mexico exclusive of the snakes. *Bull. U.S. natn. Mus.*, **199** : 253 p.
- SPIX, Johann Baptist von, 1825. — Animalia nova sive species novae Lacertarum quas in itinere per Brasilian annis MDCCCXVII-MDCCCXX jussu et auspiciis Maximiliani Josephi I Bavariae regis suscepto collegit et descripsit. Monachii. Typis Fr. S. Hübschmanni. 26 p. et XVIII pl.
— 1826. — Berichtigung. *Isis* : 601-604.
- STEJNEGER, Leonhard, 1904. — The herpetology of Porto Rico. *Bull. U.S. natn. Mus.*, **129** : 549-724.
- STUART, Laurence Cooper, 1943. — Comments on the herpetofauna on the sierra de los Cuchumatanos of Guatemala. *Occ. Pap. Mus. Zool. Univ. Mich.*, (171), may : 28 p., 1 pl.

- STUART, L. C., 1963. — A checklist of the Herpetofauna of Guatemala. *Misc. Publs Mus. Zool. Univ. Mich.*, **122** : 150 p.
- THOMINOT, Alexandre, 1889. — Observations sur quelques Reptiles et Batraciens de la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. *Bull. Soc. philomath. Paris*, 8^e sér., **1** (1) : 21-30.
- UZZELL, Thomas M., 1966. — Teiid Lizard of the genus *Neusticurus* (Reptilia, Sauria). *Bull. Am. Mus. nat. Hist.*, **132** (5) : 277-327.
- VANZOLINI, Paulo E., 1961. — *Bachia* : especies brasileiras e conceito generico (Sauria, Teiidae). *Papéis Dep. Zool. S Paulo*, **14** (22) : 193-209.
- VANZOLINI, P. E., et J. VALENCIA, 1966. — The genus *Dracaena*, with a brief consideration of macroteiid relationships (Sauria, Teiidae). *Arquiv. Zool.* (1965), **13** : 7-35, 5 pl.
- WERNER, Franz, 1899. — Beschreibung neuer Reptilien und Batrachier. *Zool. Anz.*, **22** : 479-484.
- 1900. — Ueber Reptilien und Batrachien aus Columbien und Trinidad. II. *Verh. Ges. Wien*, **1** : 262-272.
- WOLF, Johannes, 1816-1822. — Abbildungen u. Beschreibgn. merkwürd. naturgeschichtl. Gegenstände, 2 vol., 36 pl., Nürnberg, Tyroff.